

Portrait statistique de l'éducation

Décembre 2003

Région administrative
de la Côte-Nord (09)



Le présent portrait statistique de l'éducation
a été préparé par la Direction générale des régions
avec la collaboration de la Direction de la recherche,
des statistiques et des indicateurs.

Bruno Faucher, responsable du projet
Direction générale des régions

Luc Beauchesne, production des statistiques
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Jean-Pierre Dufort, coordination de la production des statistiques
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Élie Patrick Betchi Zoé, traitement des statistiques
Stagiaire en informatique à la Direction générale des régions

Véronique Giroux, révision linguistique
Direction des communications

Décembre 2003

Note

Certaines commissions scolaires anglophones ont des établissements dans plus d'une région administrative. Puisque le portrait statistique de l'éducation est fait par région administrative, tous les élèves des commissions scolaires anglophones ont été attribués à la région où se situe le siège social de la commission scolaire pour l'ensemble des tableaux statistiques. Ainsi, toutes les données statistiques d'une commission scolaire anglophone se retrouvent dans sa région d'attribution.

L'attribution des commissions scolaires anglophones à une région est la suivante :

Commission scolaire	Région d'attribution
CS Central Québec	Capitale-Nationale
CS Eastern Townships	Estrie
CS English-Montréal	Montréal
CS Lester-B.-Pearson	Montréal
CS Western Québec	Outaouais
CS Eastern Shores	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
CS Sir-Wilfrid-Laurier	Laval
CS Riverside	Montréal
CS New Frontiers	Montréal

Préface

Le portrait statistique de l'éducation de la région de la Côte-Nord que nous vous présentons a pour objectif de fournir un outil de référence favorisant une lecture commune du portrait de l'éducation dans cette région afin d'alimenter la réflexion et de soutenir la planification des activités éducatives dans un contexte de collaboration, de partenariat et de concertation. Il s'adresse à toute personne ou à tout organisme intéressé par l'éducation.

Le document est divisé en cinq sections :

1^{re} section : La démographie régionale

2^e section : Le nombre d'établissements d'enseignement

3^e section : Les effectifs scolaires

4^e section : L'intégration des élèves handicapés

5^e section : La réussite éducative et la diplomation

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Pour tout renseignement au sujet des statistiques contenues dans le présent document ou sur l'éducation dans la région de la Côte-Nord, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Direction régionale de la Côte-Nord (Sept-Îles)
106, rue Napoléon, 2^e étage
Sept-Îles (Québec) G4R 3L7
Téléphone : (418) 964-8420 Télécopie : (418) 964-8504
Courriel : dr09-si@meq.gouv.qc.ca

Direction régionale de la Côte-Nord (Baie-Comeau)
625, boulevard Laflèche, local 708, rez-de-chaussée
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Téléphone : (418) 295-4400 Télécopie : (418) 295-4467
Courriel : dr-09-bc@meq.gouv.qc.ca



Lucy de Mendonça
Directrice régionale

Table des matières

Région de la Côte-Nord

1^{re} section : La démographie régionale

Tableau 1.1 : Population de la région de la Côte-Nord, selon le groupe d'âge et le sexe, de 1991 à 2016 : évolution et prévisions

Tableau 1.2 : Niveau de scolarité de la population de la région de la Côte-Nord, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001

Tableau 1.3 : Taux de scolarité de la population de la région de la Côte-Nord, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001

Tableau 1.4 : Proportion des familles avec enfants, par territoire des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, dont la mère n'a pas de diplôme et dont les parents sont économiquement inactifs, en 2001

2^e section : Le nombre d'établissements d'enseignement

Tableau 2.1 : Nombre d'établissements d'enseignement dans la région de la Côte-Nord, selon le réseau, l'ordre et la langue d'enseignement, en 2002-2003

3^e section : Les effectifs scolaires

Tableau 3.1 : Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des écoles publiques de la région de la Côte-Nord, selon la langue, l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003

Graphique 3.1 : Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des écoles publiques de la région de la Côte-Nord, selon l'ordre d'enseignement, de 1998-1999 à 2002-2003

Tableau 3.2 : Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003

Tableau 3.3 : Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, de 2001-2002 à 2016-2017

Graphique 3.3 : Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, de 1998-1999 à 2016-2017

3^e section : Les effectifs scolaires (suite)

- Tableau 3.4 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes du réseau privé de la région de la Côte-Nord, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003
- Tableau 3.5 :** Évolution de l'effectif déclaré en formation générale des jeunes par les écoles gouvernementales de la région de la Côte-Nord, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003
- Tableau 3.6 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des réseaux public, privé et gouvernemental de la région de la Côte-Nord, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003
- Graphique 3.6 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des réseaux public, privé et gouvernemental de la région de la Côte-Nord, selon l'ordre d'enseignement, de 1998-1999 à 2002-2003
- Tableau 3.7 :** Évolution de l'effectif des élèves inscrits en formation professionnelle des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002
- Graphique 3.7 :** Évolution de l'effectif des élèves inscrits en formation professionnelle de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002
- Tableau 3.8 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits en formation professionnelle des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le groupe d'âge et le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002
- Graphique 3.8 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation professionnelle de la région de la Côte-Nord, de 1998-1999 à 2001-2002
- Tableau 3.9 :** Répartition de l'effectif des nouveaux inscrits à un programme de formation professionnelle des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, qui étaient inscrits l'année précédente au secondaire, selon le sexe, en 2001-2002
- Tableau 3.10 :** Évolution de l'effectif en formation générale des adultes des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002
- Graphique 3.10 :** Évolution de l'effectif en formation générale des adultes de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002

3^e section : Les effectifs scolaires (suite)

- Tableau 3.11 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits en formation générale des adultes des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le groupe d'âge et le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002
- Graphique 3.11 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation générale des adultes de la région de la Côte-Nord, de 1999-2000 à 2001-2002
- Tableau 3.12 :** Évolution du nombre d'inscriptions et de nouvelles inscriptions en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002
- Graphique 3.12 :** Évolution du nombre d'inscriptions et de nouvelles inscriptions en alphabétisation dans la région de la Côte-Nord, de 1999-2000 à 2001-2002
- Tableau 3.13 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région de la Côte-Nord, selon le réseau, le type de formation et le sexe, de 1997 à 2002, session d'automne
- Graphique 3.13 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région de la Côte-Nord, selon le type de formation, de 1997 à 2002, session d'automne
- Tableau 3.14 :** Répartition du total des nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de la Côte-Nord et de ceux provenant de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie et le sexe, de 1999 à 2002
- Graphique 3.14 :** Pourcentage du total des nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de la Côte-Nord, qui proviennent de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie, de 1999 à 2002
- Tableau 3.15 :** Prévisions à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de la Côte-Nord, de 2001 à 2012, session d'automne
- Graphique 3.15 :** Prévisions à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de la Côte-Nord, de 1997 à 2012, session d'automne
- Tableau 3.16 :** Évolution de l'effectif étudiant de l'université de la région de la Côte-Nord, selon le type de sanction et le sexe, de 1998 à 2002, session d'automne *(ce tableau n'est pas inclus car il n'y a pas d'université dans cette région)*
- Graphique 3.16 :** Évolution de l'effectif étudiant de l'université de la région de la Côte-Nord, selon le type de sanction et le sexe, de 1998 à 2002, session d'automne *(ce graphique n'est pas inclus car il n'y a pas d'université dans cette région)*

4^e section : L'intégration des élèves handicapés

Tableau 4.1 : Taux d'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés en formation générale des jeunes dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2002-2003

5^e section : La réussite éducative et la diplomation

Tableau 5.1 : Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, qui passent au secondaire avec retard, selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

Graphique 5.1 : Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, qui passent au secondaire avec retard, de 1999-2000 à 2001-2002

Tableau 5.2 : Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, pour les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

Graphique 5.2 : Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, pour les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, de 1999-2000 à 2001-2002

Tableau 5.3 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

Graphique 5.3 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, de 1999-2000 à 2001-2002

Tableau 5.4 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

Graphique 5.4 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, de 1999-2000 à 2001-2002

5^e section : La réussite éducative et la diplomation (suite)

- Tableau 5.5 :** Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002
- Graphique 5.5 :** Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, de 1999-2000 à 2001-2002
- Tableau 5.6 :** Taux d'obtention du diplôme, après trois années, des nouveaux inscrits en 1998-1999 et 1999-2000 à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe
- Graphique 5.6 :** Taux d'obtention du diplôme, après trois années, des nouveaux inscrits en 1998-1999 et 1999-2000 à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord
- Tableau 5.7 :** Taux d'obtention d'un diplôme par les nouveaux inscrits en formation générale des adultes, au 2^e cycle du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002
- Graphique 5.7 :** Taux d'obtention d'un diplôme par les nouveaux inscrits en formation générale des adultes, au 2^e cycle du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, de 1998-1999 à 2001-2002
- Tableau 5.8 :** Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial de la région de la Côte-Nord, selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et selon le type de formation et le sexe, de 1996 à 1999
- Graphique 5.8 :** Taux d'obtention d'un DEC et d'une AEC par les nouveaux inscrits, à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial de la région de la Côte-Nord, selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue, le type de formation et le sexe, de 1996 à 1999
- Tableau 5.9 :** Taux de passage à l'université, à l'automne 2001, des titulaires d'un DEC obtenu en 2000-2001 dans un cégep de la région de la Côte-Nord et qui fréquentent une université québécoise à temps plein comme étudiants réguliers, selon le type de formation et le sexe

TABLEAU 1.1

Population de la région de la Côte-Nord, selon le groupe d'âge
et le sexe, de 1991 à 2016 : évolution et prévisions¹

Âge et sexe	1991	1996	2001 ¹	2006 ¹	2011 ¹	2016 ¹
0-4 ans	7 279	7 064	5 830	5 070	4 774	4 386
Masculin	3 712	3 618	2 936	2 581	2 430	2 232
Féminin	3 567	3 446	2 894	2 489	2 344	2 154
5-9 ans	7 789	7 079	6 817	5 365	4 953	4 682
Masculin	3 953	3 593	3 490	2 731	2 496	2 358
Féminin	3 836	3 486	3 327	2 634	2 457	2 324
10-14 ans	8 861	7 517	6 706	6 532	5 166	4 787
Masculin	4 611	3 833	3 382	3 301	2 601	2 385
Féminin	4 250	3 684	3 324	3 231	2 565	2 402
15-19 ans	8 449	8 510	7 040	6 323	6 119	4 860
Masculin	4 371	4 404	3 620	3 229	3 134	2 480
Féminin	4 078	4 106	3 420	3 094	2 985	2 380
20-24 ans	7 827	7 278	7 298	6 222	5 681	5 507
Masculin	4 013	3 822	3 844	3 189	2 902	2 820
Féminin	3 814	3 456	3 454	3 033	2 779	2 687
25-29 ans	9 939	7 620	6 274	7 618	6 244	5 757
Masculin	5 030	3 845	3 209	3 912	3 174	2 917
Féminin	4 909	3 775	3 065	3 706	3 070	2 840
30-34 ans	10 403	9 601	7 204	6 710	7 519	6 238
Masculin	5 338	4 922	3 601	3 517	3 909	3 222
Féminin	5 065	4 679	3 603	3 193	3 610	3 016
35-39 ans	9 552	10 016	8 937	7 207	6 595	7 373
Masculin	4 929	5 176	4 639	3 646	3 462	3 838
Féminin	4 623	4 840	4 298	3 561	3 133	3 535
40-44 ans	8 359	9 141	9 344	8 725	6 895	6 340
Masculin	4 421	4 796	4 832	4 510	3 499	3 328
Féminin	3 938	4 345	4 512	4 215	3 396	3 012
45-49 ans	6 910	7 956	8 403	8 926	8 272	6 543
Masculin	3 548	4 212	4 418	4 683	4 337	3 371
Féminin	3 362	3 744	3 985	4 243	3 935	3 172
50 ans et +	20 302	23 323	27 246	31 077	35 006	37 754
Masculin	10 396	11 805	13 800	15 673	17 605	18 922
Féminin	9 906	11 518	13 446	15 404	17 401	18 832
Total	105 670	105 105	101 099	99 775	97 224	94 227
Masculin	54 322	54 026	51 771	50 972	49 549	47 873
Féminin	51 348	51 079	49 328	48 803	47 675	46 354

1. Les données de 2001 à 2016 sont des prévisions faites à partir des données du recensement de 1996.

Sources : Statistique Canada, pour les données de 1991 et 1996. Données reçues de l'ISQ le 28 novembre 2001.

ISQ, Perspectives démographiques du Québec, 1996-2041, édition 2000, céderom.

TABLEAU 1.2

Niveau de scolarité de la population de la région de la Côte-Nord,
selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001

Âge et sexe	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme	De 9 à 13 ans d'études avec diplôme ¹	Études postsecondaires sans diplôme ²	Études postsecondaires (non universitaires) avec diplôme	Études universitaires avec diplôme ³	Total
15-19 ans	770	3 260	1 385	1 050	465	30	6 980
Masculin	470	1 705	730	505	135	10	3 560
Féminin	295	1 555	655	560	330	20	3 430
20-24 ans	490	1 055	800	980	1 840	775	5 935
Masculin	295	555	420	530	905	250	2 950
Féminin	205	490	365	445	935	540	2 985
25-29 ans	515	1 015	865	540	1 765	960	5 655
Masculin	300	535	525	245	885	320	2 790
Féminin	205	485	345	305	895	635	2 865
30-34 ans	610	1 090	1 380	495	1 745	1 265	6 580
Masculin	315	470	765	205	925	480	3 155
Féminin	300	625	630	275	825	780	3 425
35-39 ans	810	1 525	2 415	690	2 010	1 255	8 700
Masculin	375	730	1 305	305	1 065	620	4 385
Féminin	420	790	1 095	385	955	655	4 315
40-44 ans	995	2 005	2 425	540	2 055	1 155	9 145
Masculin	435	1 075	1 255	230	1 035	585	4 615
Féminin	555	925	1 175	280	1 015	575	4 530
45-49 ans	985	1 900	2 500	400	1 585	1 035	8 385
Masculin	520	1 015	1 320	195	870	505	4 425
Féminin	465	875	1 185	205	715	530	3 955
50 ans et +	10 825	3 980	6 105	840	2 720	2 145	26 560
Masculin	5 185	1 950	3 245	435	1 630	1 000	13 460
Féminin	5 640	2 035	2 860	390	1 090	1 140	13 095
Total 15 ans et +	15 995	15 820	17 865	5 495	14 165	8 580	77 925
Masculin	7 895	8 020	9 530	2 650	7 440	3 785	39 315
Féminin	8 095	7 795	8 335	2 855	6 730	4 815	38 610

Il faut noter que tous les nombres cités sont arrondis à 0 ou 5. C'est une pratique courante de Statistique Canada pour la diffusion de ses données. En conséquence, il peut arriver que la sommation des données pour les hommes et pour les femmes ne corresponde pas aux données pour l'ensemble de la population. Cela peut se reproduire pour toute sommation.

Regroupement des niveaux de scolarité :

1. De 9 à 13 ans avec diplôme : comprend les personnes ayant un diplôme d'une école de métiers
2. Études postsecondaires sans diplôme : regroupe les personnes ayant fait des études collégiales ou universitaires sans obtenir un diplôme
3. Études universitaires avec diplôme : regroupe les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, un baccalauréat ou un diplôme supérieur au baccalauréat

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 1.3

Taux de scolarité de la population de la région de la Côte-Nord,
selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001

Âge et sexe	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme	De 9 à 13 ans d'études avec diplôme ¹	Études postsecondaires sans diplôme ²	Études postsecondaires (non universitaires) avec diplôme ³	Études universitaires avec diplôme	Total
15-19 ans	11,0	46,7	19,8	15,0	6,7	0,4	100,0
Masculin	13,2	47,9	20,5	14,2	3,8	0,3	100,0
Féminin	8,6	45,3	19,1	16,3	9,6	0,6	100,0
20-24 ans	8,3	17,8	13,5	16,5	31,0	13,1	100,0
Masculin	10,0	18,8	14,2	18,0	30,7	8,5	100,0
Féminin	6,9	16,4	12,2	14,9	31,3	18,1	100,0
25-29 ans	9,1	17,9	15,3	9,5	31,2	17,0	100,0
Masculin	10,8	19,2	18,8	8,8	31,7	11,5	100,0
Féminin	7,2	16,9	12,0	10,6	31,2	22,2	100,0
30-34 ans	9,3	16,6	21,0	7,5	26,5	19,2	100,0
Masculin	10,0	14,9	24,2	6,5	29,3	15,2	100,0
Féminin	8,8	18,2	18,4	8,0	24,1	22,8	100,0
35-39 ans	9,3	17,5	27,8	7,9	23,1	14,4	100,0
Masculin	8,6	16,6	29,8	7,0	24,3	14,1	100,0
Féminin	9,7	18,3	25,4	8,9	22,1	15,2	100,0
40-44 ans	10,9	21,9	26,5	5,9	22,5	12,6	100,0
Masculin	9,4	23,3	27,2	5,0	22,4	12,7	100,0
Féminin	12,3	20,4	25,9	6,2	22,4	12,7	100,0
45-49 ans	11,7	22,7	29,8	4,8	18,9	12,3	100,0
Masculin	11,8	22,9	29,8	4,4	19,7	11,4	100,0
Féminin	11,8	22,1	30,0	5,2	18,1	13,4	100,0
50 ans et +	40,8	15,0	23,0	3,2	10,2	8,1	100,0
Masculin	38,5	14,5	24,1	3,2	12,1	7,4	100,0
Féminin	43,1	15,5	21,8	3,0	8,3	8,7	100,0
Total 15 ans et +	20,5	20,3	22,9	7,1	18,2	11,0	100,0
Masculin	20,1	20,4	24,2	6,7	18,9	9,6	100,0
Féminin	21,0	20,2	21,6	7,4	17,4	12,5	100,0

Pour le calcul des pourcentages, les nombres utilisés sont ceux du tableau 1.2. Il faut noter que tous ces nombres sont arrondis à 0 ou 5. C'est une pratique courante de Statistique Canada pour la diffusion de ses données. En conséquence, il peut arriver que la sommation des données pour les hommes et pour les femmes ne corresponde pas aux données pour l'ensemble de la population. Cela peut se reproduire pour toute sommation.

Regroupement des niveaux de scolarité :

1. De 9 à 13 ans avec diplôme : comprend les personnes ayant un diplôme d'une école de métiers
2. Études postsecondaires sans diplôme : regroupe les personnes ayant fait des études collégiales ou universitaires sans obtenir un diplôme
3. Études universitaires avec diplôme : regroupe les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, un baccalauréat ou un diplôme supérieur au baccalauréat

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 1.4

Proportion des familles avec enfants, par territoire des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, dont la mère n'a pas de diplôme¹ et dont les parents sont économiquement inactifs², en 2001

	Familles avec enfants de 0 à 17 ans (sauf familles monoparentales hommes)			Familles avec enfants de 0 à 17 ans		
	Total	Parmi ces familles, celles dont la mère n'a pas de diplôme ¹	Proportion des familles dont la mère n'a pas de diplôme (%) ¹	Total	Parmi ces familles, celles dont les parents sont inactifs ²	Proportion des familles dont les parents sont inactifs (%) ²
CS du Littoral	890	450	50,6	920	275	29,9
CS de l'Estuaire	6 460	1 910	29,6	6 745	1 365	20,2
CS du Fer	5 455	1 675	30,7	5 685	985	17,3
CS de la Moyenne-Côte-Nord	930	360	38,7	1 010	165	16,3
Côte-Nord³	13 735	4 395	32,0	14 360	2 790	19,4
Ensemble du Québec⁴	893 815	173 315	19,4	936 285	113 920	12,2

1. La proportion des mères sans diplôme correspond aux mères ayant déclaré n'avoir obtenu aucun diplôme, au recensement de 2001. Dans le calcul de la proportion des familles dont la mère n'a pas de diplôme du secondaire, les familles monoparentales dont le chef de famille est un homme sont évidemment exclues. Dans le calcul de la proportion des familles dont les parents sont économiquement actifs, toutes les familles sont prises en considération. Ceci explique la différence entre le nombre de familles retenues dans chaque cas; la différence (936 285 - 893 815) correspond aux 42 470 familles monoparentales dont le chef de famille est un homme.
2. La proportion des familles dont les parents sont économiquement inactifs correspond aux familles où les deux parents ont déclaré ne pas avoir travaillé durant l'année précédant le recensement, soit 2000.
3. Une famille avec enfants appartient à la fois au territoire d'une commission scolaire francophone et au territoire d'une commission scolaire anglophone. Par exemple, une famille située sur le territoire de la Commission scolaire des Monts-et-Marées est également située sur le territoire de la Commission scolaire Eastern Shores. Seules les familles résidant sur le territoire des commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie, Kativik) ne se trouvent que dans une seule commission scolaire. Par conséquent, les données par région administrative correspondent à la somme des commissions scolaires francophones et des commissions scolaires à statut particulier.
4. Les données pour l'ensemble du Québec ne comprennent que les élèves du réseau public.

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 2.1

Nombre d'établissements d'enseignement dans la région de la Côte-Nord
selon le réseau, l'ordre et la langue d'enseignement, en 2002-2003

Ordre d'enseignement	Français	Anglais	Français et anglais	Total
Établissements d'enseignement primaire				
CS du Littoral	0	0	0	0
CS de l'Estuaire	19	0	0	19
CS du Fer	11	0	0	11
CS de la Moyenne-Côte-Nord	2	0	0	2
Total	32	0	0	32
Établissements d'enseignement secondaire				
CS du Littoral	0	0	0	0
CS de l'Estuaire	3	0	0	3
CS du Fer	4	0	0	4
CS de la Moyenne-Côte-Nord	1	0	0	1
Total	8	0	0	8
Établ. d'enseignement primaire et secondaire				
CS du Littoral	4	8	2	14
CS de l'Estuaire	4	0	0	4
CS du Fer	0	0	0	0
CS de la Moyenne-Côte-Nord	3	0	0	3
Total	11	8	2	21
Centres de formation professionnelle				
CS du Littoral	3	8	3	14
CS de l'Estuaire	1	0	1	2
CS du Fer	1	0	0	1
CS de la Moyenne-Côte-Nord	1	0	0	1
Total	6	8	4	18
Centres d'éducation des adultes				
CS du Littoral	3	8	3	14
CS de l'Estuaire	2	0	0	2
CS du Fer	4	0	0	4
CS de la Moyenne-Côte-Nord	1	0	0	1
Total	10	8	3	21
Total des établissements des CS				
CS du Littoral	10	24	8	42
CS de l'Estuaire	29	0	1	30
CS du Fer	20	0	0	20
CS de la Moyenne-Côte-Nord	8	0	0	8
Total	67	24	9	100
Établissements privés¹				
Secondaire	2	0	0	2
Total	2	0	0	2
Écoles gouvernementales				
Primaire	0	0	3	3
Secondaire	1	0	1	2
Primaire et secondaire	2	1	3	6
Total	3	1	7	11
Cégeps	1	0	1	2

1. Un établissement privé peut donner des services éducatifs dans une ou plusieurs écoles (installations).

Source : Système d'information sur les organismes scolaires (REFSIO).

TABLEAU 3.1

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des écoles publiques de la région de la Côte-Nord¹,
selon la langue, l'ordre d'enseignement et le sexe,
de 1998-1999 à 2002-2003

Français	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Préscolaire 4 ans	283	262	273	264	241
Masculin	136	132	134	142	126
Féminin	147	130	139	122	115
Préscolaire 5 ans	1 145	1 012	1 026	985	904
Masculin	597	513	539	503	453
Féminin	548	499	487	482	451
Primaire	7 042	6 993	6 844	6 741	6 501
Masculin	3 559	3 532	3 491	3 475	3 344
Féminin	3 483	3 461	3 353	3 266	3 157
Secondaire	6 068	5 779	5 459	5 256	5 121
Masculin	3 135	2 984	2 791	2 657	2 581
Féminin	2 933	2 795	2 668	2 599	2 540
Total	14 538	14 046	13 602	13 246	12 767
Masculin	7 427	7 161	6 955	6 777	6 504
Féminin	7 111	6 885	6 647	6 469	6 263

Anglais	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Préscolaire 4 ans	47	43	41	45	28
Masculin	31	24	21	29	16
Féminin	16	19	20	16	12
Préscolaire 5 ans	75	73	74	73	67
Masculin	41	43	43	35	45
Féminin	34	30	31	38	22
Primaire	492	480	473	457	454
Masculin	241	247	243	245	256
Féminin	251	233	230	212	198
Secondaire	395	420	388	385	374
Masculin	195	191	184	187	178
Féminin	200	229	204	198	196
Total	1 009	1 016	976	960	923
Masculin	508	505	491	496	495
Féminin	501	511	485	464	428

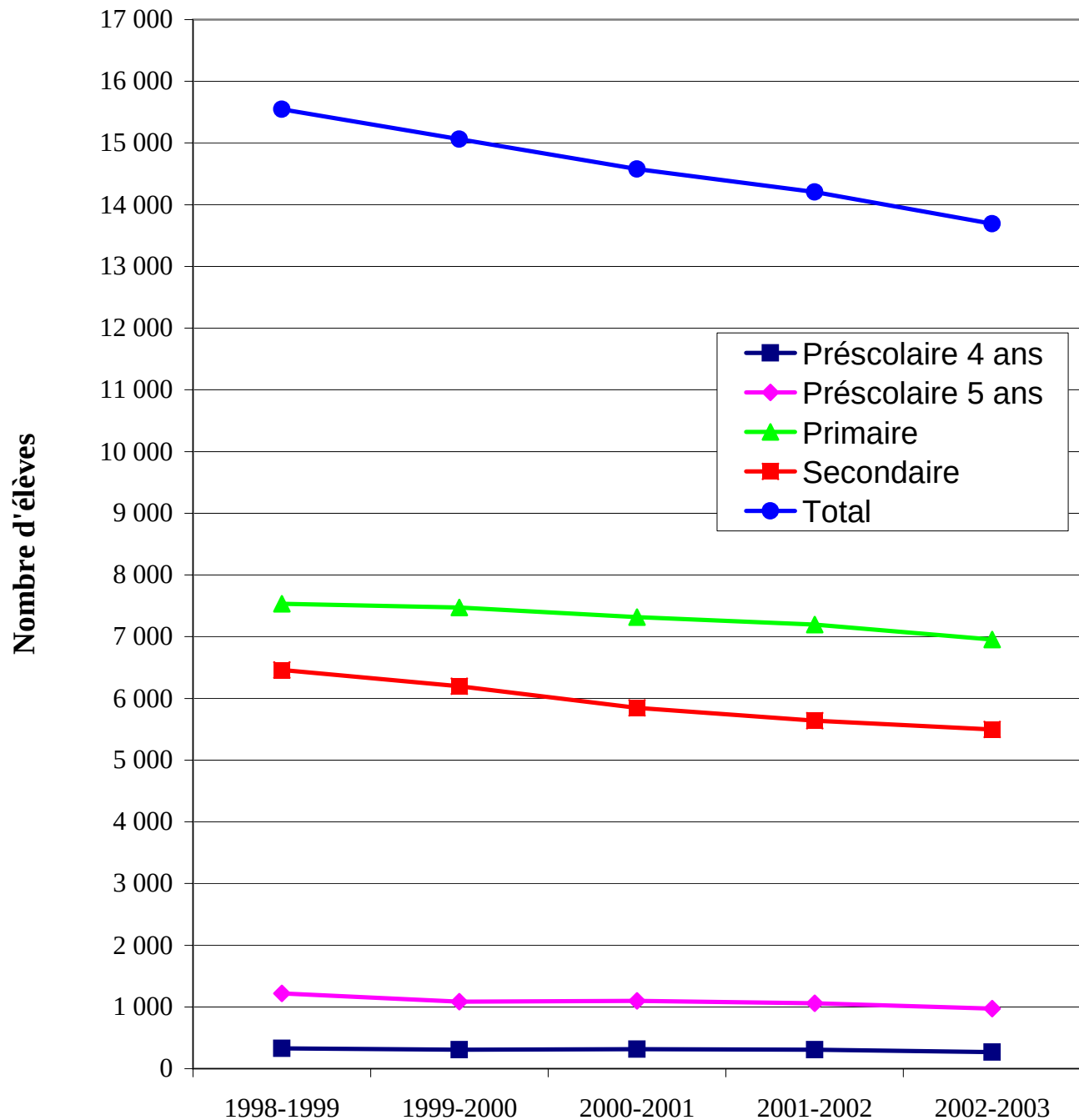
Côte-Nord¹	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Préscolaire 4 ans	330	305	314	309	269
Masculin	167	156	155	171	142
Féminin	163	149	159	138	127
Préscolaire 5 ans	1 220	1 085	1 100	1 058	971
Masculin	638	556	582	538	498
Féminin	582	529	518	520	473
Primaire	7 534	7 473	7 317	7 198	6 955
Masculin	3 800	3 779	3 734	3 720	3 600
Féminin	3 734	3 694	3 583	3 478	3 355
Secondaire	6 463	6 199	5 847	5 641	5 495
Masculin	3 330	3 175	2 975	2 844	2 759
Féminin	3 133	3 024	2 872	2 797	2 736
Total	15 547	15 062	14 578	14 206	13 690
Masculin	7 935	7 666	7 446	7 273	6 999
Féminin	7 612	7 396	7 132	6 933	6 691

1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des secteurs francophones et anglophones.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.1

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des écoles publiques de la région de la Côte-Nord¹,
selon l'ordre d'enseignement,
de 1998-1999 à 2002-2003



1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des secteurs francophones et anglophones.

TABLEAU 3.2

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003

CS du Littoral	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Préscolaire 4 ans	65	65	58	73	44
Masculin	43	40	31	42	25
Féminin	22	25	27	31	19
Préscolaire 5 ans	52	57	65	61	73
Masculin	31	39	39	33	43
Féminin	21	18	26	28	30
Primaire	467	434	399	394	371
Masculin	225	222	204	212	214
Féminin	242	212	195	182	157
Secondaire	363	359	347	332	322
Masculin	175	161	161	155	152
Féminin	188	198	186	177	170
Total	947	915	869	860	810
Masculin	474	462	435	442	434
Féminin	473	453	434	418	376

CS de l'Estuaire	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Préscolaire 4 ans	203	165	178	175	149
Masculin	93	83	86	97	78
Féminin	110	82	92	78	71
Préscolaire 5 ans	618	502	508	496	457
Masculin	322	249	264	242	227
Féminin	296	253	244	254	230
Primaire	3 729	3 725	3 631	3 533	3 402
Masculin	1 948	1 941	1 882	1 850	1 764
Féminin	1 781	1 784	1 749	1 683	1 638
Secondaire	3 150	3 078	2 895	2 782	2 683
Masculin	1 625	1 602	1 522	1 468	1 415
Féminin	1 525	1 476	1 373	1 314	1 268
Total	7 700	7 470	7 212	6 986	6 691
Masculin	3 988	3 875	3 754	3 657	3 484
Féminin	3 712	3 595	3 458	3 329	3 207

CS du Fer	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Préscolaire 4 ans	17	19	19	16	21
Masculin	11	8	9	11	9
Féminin	6	11	10	5	12
Préscolaire 5 ans	460	447	432	410	372
Masculin	240	229	230	221	188
Féminin	220	218	202	189	184
Primaire	2 737	2 709	2 705	2 688	2 594
Masculin	1 330	1 315	1 361	1 367	1 332
Féminin	1 407	1 394	1 344	1 321	1 262
Secondaire	2 367	2 198	2 078	2 022	2 005
Masculin	1 210	1 118	1 018	971	958
Féminin	1 157	1 080	1 060	1 051	1 047
Total	5 581	5 373	5 234	5 136	4 992
Masculin	2 791	2 670	2 618	2 570	2 487
Féminin	2 790	2 703	2 616	2 566	2 505

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.2 (Suite)

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003

CS de la Moyenne-Côte-Nord	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Préscolaire 4 ans	45	56	59	45	55
Masculin	20	25	29	21	30
Féminin	25	31	30	24	25
Préscolaire 5 ans	50	46	61	60	46
Masculin	25	23	29	28	23
Féminin	25	23	32	32	23
Primaire	395	394	366	373	373
Masculin	198	201	184	181	175
Féminin	197	193	182	192	198
Secondaire	438	401	378	359	335
Masculin	243	216	203	181	164
Féminin	195	185	175	178	171
Total	928	897	864	837	809
Masculin	486	465	445	411	392
Féminin	442	432	419	426	417

Côte-Nord¹	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Préscolaire 4 ans	330	305	314	309	269
Masculin	167	156	155	171	142
Féminin	163	149	159	138	127
Préscolaire 5 ans	1 180	1 052	1 066	1 027	948
Masculin	618	540	562	524	481
Féminin	562	512	504	503	467
Primaire	7 328	7 262	7 101	6 988	6 740
Masculin	3 701	3 679	3 631	3 610	3 485
Féminin	3 627	3 583	3 470	3 378	3 255
Secondaire	6 318	6 036	5 698	5 495	5 345
Masculin	3 253	3 097	2 904	2 775	2 689
Féminin	3 065	2 939	2 794	2 720	2 656
Total	15 156	14 655	14 179	13 819	13 302
Masculin	7 739	7 472	7 252	7 080	6 797
Féminin	7 417	7 183	6 927	6 739	6 505

1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.3

Prévisions¹ à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord,
de 2001-2002 à 2016-2017

Ordre d'enseignement	Observations		Prévisions						
	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2007-2008	2010-2011	2013-2014	2016-2017
Préscolaire 4 ans	309	269	255	247	247	242	235	226	215
Préscolaire 5 ans	1 027	948	905	859	830	820	798	772	736
Primaire	6 988	6 740	6 478	6 178	5 865	5 412	4 958	4 821	4 671
Secondaire	5 495	5 345	5 374	5 449	5 520	5 350	4 720	4 123	3 880
Total	13 819	13 302	13 012	12 732	12 462	11 824	10 711	9 942	9 502
Taux de variation (%)		-3,7	-2,2	-2,2	-2,1	-5,1	-9,4	-7,2	-4,4

1. Ces prévisions d'effectifs scolaires sont réalisées à l'aide de la méthode des taux de scolarisation. Elles sont fondées sur les plus récentes projections démographiques établies par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), sur la base du recensement de 1996, selon la région administrative. Parmi l'ensemble des scénarios disponibles, nous en avons retenu trois qui se différencient par les hypothèses de fécondité et de migration. Dans ce document, nous présentons les résultats du scénario de référence recommandé par l'ISQ. Dans ce scénario, la fécondité régionale varie pour atteindre une moyenne de 1,5 enfant par femme en 2000. Le solde migratoire externe se stabilise à +12 000 personnes en 2002. La mortalité diminue régulièrement sur tout le territoire jusqu'à la fin de la période de projection. Nos prévisions découlent de l'utilisation de l'évolution de taux fixes pour chacune des commissions scolaires. Les taux observés en 2001-2002 sont appliqués à la projection de population des trois scénarios retenus. On a voulu, d'une part, être prudent, d'où l'hypothèse de taux fixes et, d'autre part, traiter les commissions scolaires selon une approche commune. Le choix d'une seule hypothèse se justifie aisément par le fait que cette prévision veut montrer les grandes tendances de l'évolution des effectifs scolaires, à long terme, si aucune modification n'est apportée aux structures actuelles du système d'éducation.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.3

Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord,
de 1998-1999 à 2016-2017

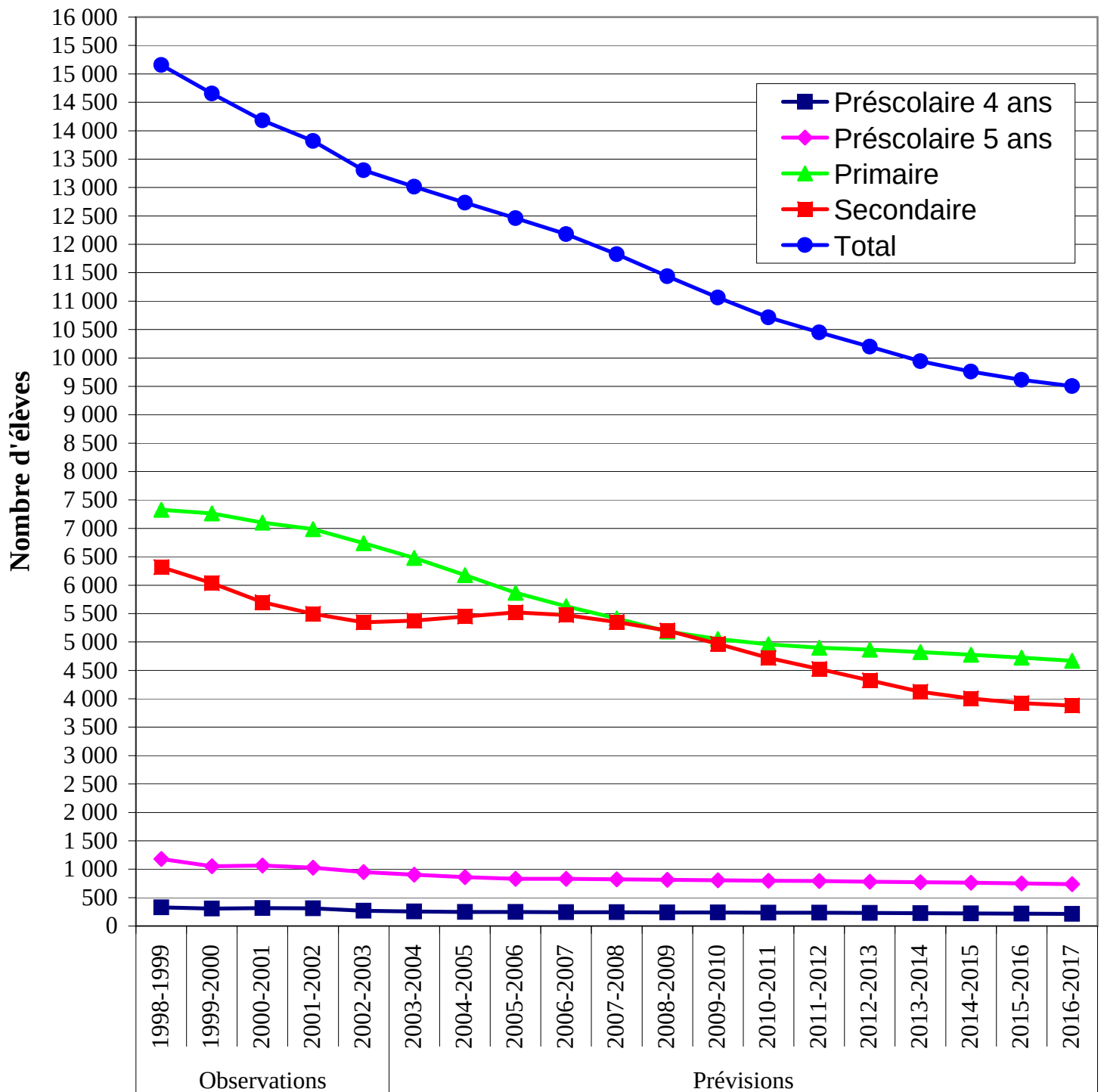


TABLEAU 3.4

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes du réseau privé
de la région de la Côte-Nord, selon l'ordre d'enseignement
et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Préscolaire 4 ans	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
Préscolaire 5 ans	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
Primaire	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
Secondaire	317	311	325	300	339
Masculin	171	174	188	167	193
Féminin	146	137	137	133	146
Total	317	311	325	300	339
Masculin	171	174	188	167	193
Féminin	146	137	137	133	146

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.5

Évolution de l'effectif¹ déclaré en formation générale des jeunes
par les écoles gouvernementales de la région de la Côte-Nord,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Préscolaire 4 ans	70	96	46	105	62
Masculin	34	49	23	68	28
Féminin	36	47	23	37	34
Préscolaire 5 ans	136	125	96	122	96
Masculin	71	66	51	63	59
Féminin	65	59	45	59	37
Primaire	753	730	737	848	699
Masculin	385	395	385	446	371
Féminin	368	335	352	402	328
Secondaire	324	362	605	700	368
Masculin	167	186	293	346	180
Féminin	157	176	312	354	188
Total	1 283	1 313	1 484	1 775	1 225
Masculin	657	696	752	923	638
Féminin	626	617	732	852	587

1. Données telles que fournies par les écoles et non vérifiées par des mandataires du Ministère puisque aucune subvention n'est attribuée sur la base d'un dénombrement d'élèves.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.6

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des réseaux public, privé et gouvernemental de la région de la Côte-Nord,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Préscolaire 4 ans	400	401	360	414	331
Masculin	201	205	178	239	170
Féminin	199	196	182	175	161
Préscolaire 5 ans	1 316	1 177	1 162	1 149	1 044
Masculin	689	606	613	587	540
Féminin	627	571	549	562	504
Primaire	8 081	7 992	7 838	7 836	7 439
Masculin	4 086	4 074	4 016	4 056	3 856
Féminin	3 995	3 918	3 822	3 780	3 583
Secondaire	6 959	6 709	6 628	6 495	6 052
Masculin	3 591	3 457	3 385	3 288	3 062
Féminin	3 368	3 252	3 243	3 207	2 990
Total	16 756	16 279	15 988	15 894	14 866
Masculin	8 567	8 342	8 192	8 170	7 628
Féminin	8 189	7 937	7 796	7 724	7 238

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.6

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des réseaux public, privé et gouvernemental de la région de la Côte-Nord,
selon l'ordre d'enseignement, de 1998-1999 à 2002-2003

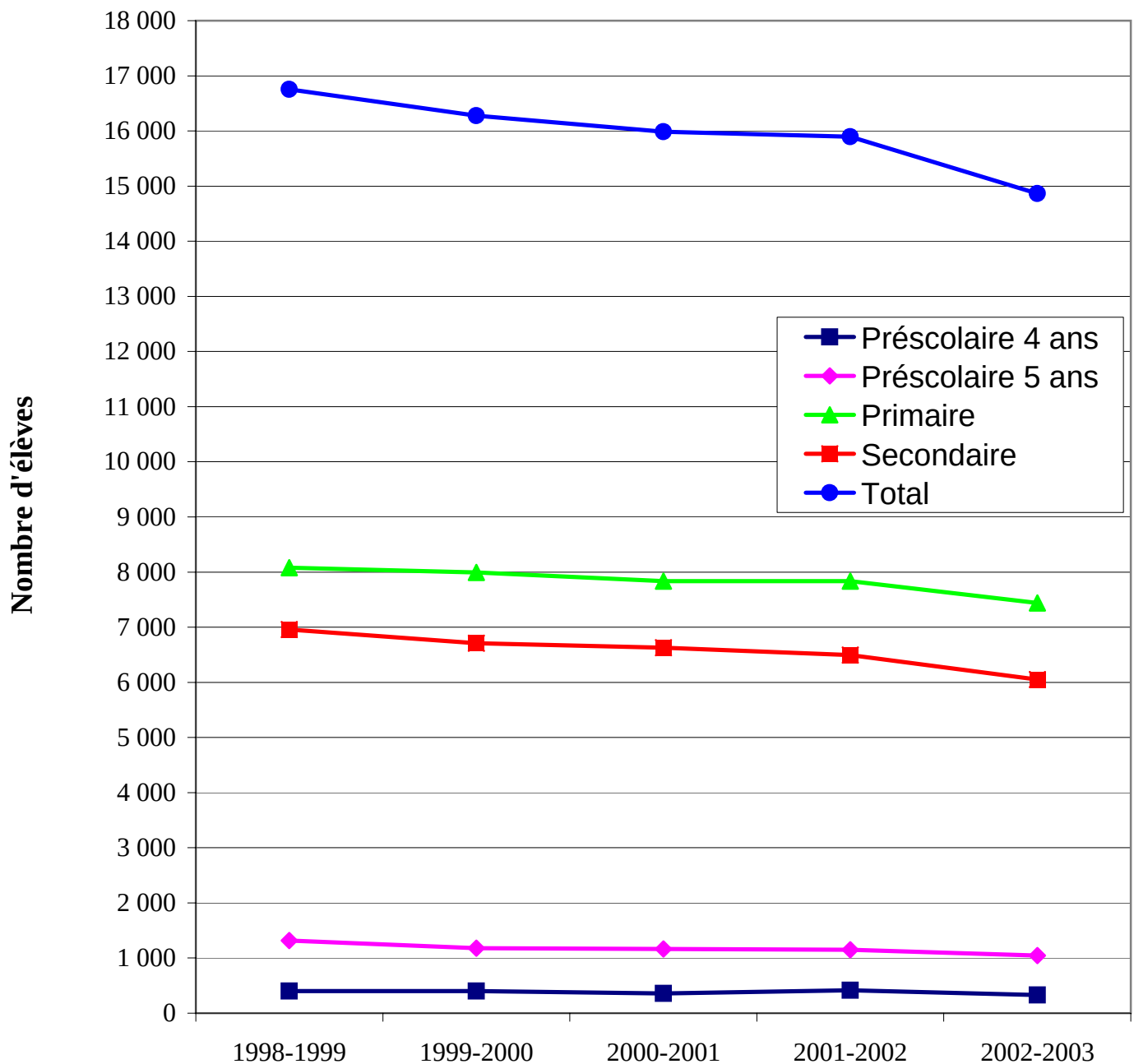


TABLEAU 3.7

Évolution de l'effectif des élèves inscrits¹ en formation professionnelle
des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord,
selon le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002

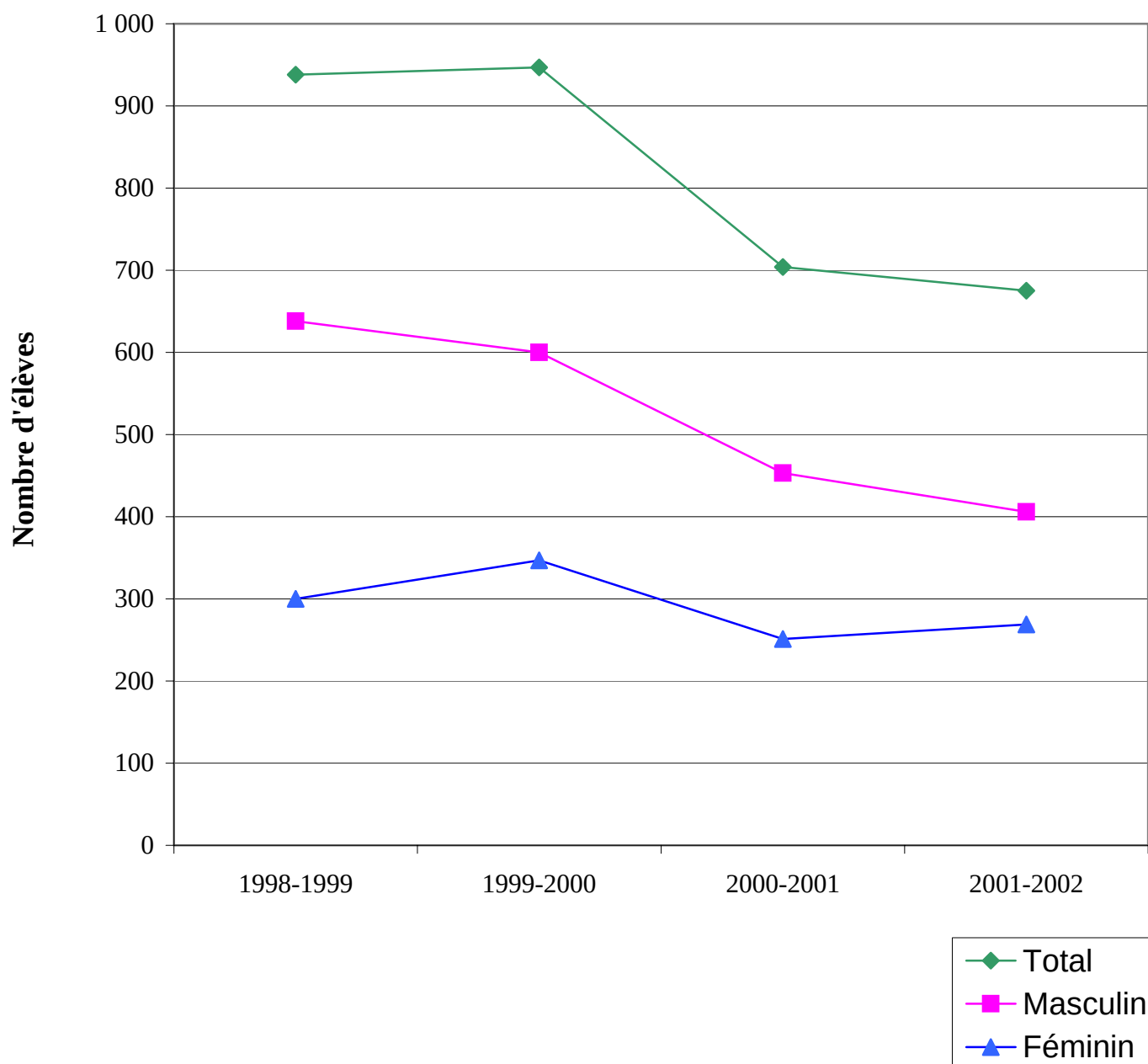
	Élèves inscrits à un programme de formation professionnelle ¹			
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
CS du Littoral	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0
CS de l'Estuaire	612	595	437	425
Masculin	417	365	270	228
Féminin	195	230	167	197
CS du Fer	326	352	267	250
Masculin	221	235	183	178
Féminin	105	117	84	72
CS de la Moyenne-Côte-Nord	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0
Côte-Nord²	938	947	704	675
Masculin	638	600	453	406
Féminin	300	347	251	269
Réseau public (72 CS)	62 173	59 617	59 176	60 654
Masculin	34 941	33 620	33 916	34 981
Féminin	27 232	25 997	25 260	25 673
Ensemble du Québec³	64 643	61 959	61 633	63 205
Masculin	35 973	34 750	35 126	36 218
Féminin	28 670	27 209	26 507	26 987

1. Les élèves inscrits sont ceux qui étudient à temps plein (0,3 ETP). Par exemple, pour un programme d'une durée de 900 heures, un élève est considéré à temps plein s'il a fait au moins 270 heures durant l'année. Un élève inscrit à plus d'un programme dans la même année est compté pour chacun des programmes. Un élève inscrit plus d'une fois au même programme dans la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.7

Évolution de l'effectif des élèves inscrits¹ en formation professionnelle de la région de la Côte-Nord², selon le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002



1. Les élèves inscrits sont ceux qui étudient à temps plein (0,3 ETP). Par exemple, pour un programme d'une durée de 900 heures, un élève est considéré à temps plein s'il a fait au moins 270 heures durant l'année. Un élève inscrit à plus d'un programme dans la même année est compté pour chacun des programmes. Un élève inscrit plus d'une fois au même programme dans la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.8

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ en formation professionnelle
des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord,
selon le groupe d'âge et le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002

	1998-1999			1999-2000			2000-2001			2001-2002		
	Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS du Littoral	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0
CS de l'Estuaire	381	249	65,4	323	198	61,3	290	169	58,3	269	146	54,3
Masculin	241	168	69,7	203	141	69,5	163	109	66,9	147	97	66,0
Féminin	140	81	57,9	120	57	47,5	127	60	47,2	122	49	40,2
CS du Fer	208	144	69,2	182	125	68,7	158	121	76,6	170	125	73,5
Masculin	154	107	69,5	116	85	73,3	103	85	82,5	117	87	74,4
Féminin	54	37	68,5	66	40	60,6	55	36	65,5	53	38	71,7
CS de la Moyenne-Côte-Nord	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Côte-Nord²	589	393	66,7	505	323	64,0	448	290	64,7	439	271	61,7
Masculin	395	275	69,6	319	226	70,8	266	194	72,9	264	184	69,7
Féminin	194	118	60,8	186	97	52,2	182	96	52,7	175	87	49,7
Réseau public (72 CS)	38 047	24 096	63,3	35 197	23 428	66,6	36 753	23 706	64,5	36 821	23 422	63,6
Masculin	20 762	14 261	68,7	19 326	13 868	71,8	20 388	14 245	69,9	20 907	14 357	68,7
Féminin	17 285	9 835	56,9	15 871	9 560	60,2	16 365	9 461	57,8	15 914	9 065	57,0
Ensemble du Québec³	39 753	25 115	63,2	36 658	24 289	66,3	38 326	24 591	64,2	38 360	24 278	63,3
Masculin	21 441	14 648	68,3	19 988	14 239	71,2	21 162	14 640	69,2	21 703	14 770	68,1
Féminin	18 312	10 467	57,2	16 670	10 050	60,3	17 164	9 951	58,0	16 657	9 508	57,1

1. Dans ce tableau, les nouveaux inscrits sont ceux qui sont inscrits à un programme pour la première fois depuis 1990-1991. Par exemple, un élève inscrit en comptabilité peut avoir été inscrit, l'année précédente, à un autre programme en formation professionnelle et être considéré comme un nouvel inscrit.

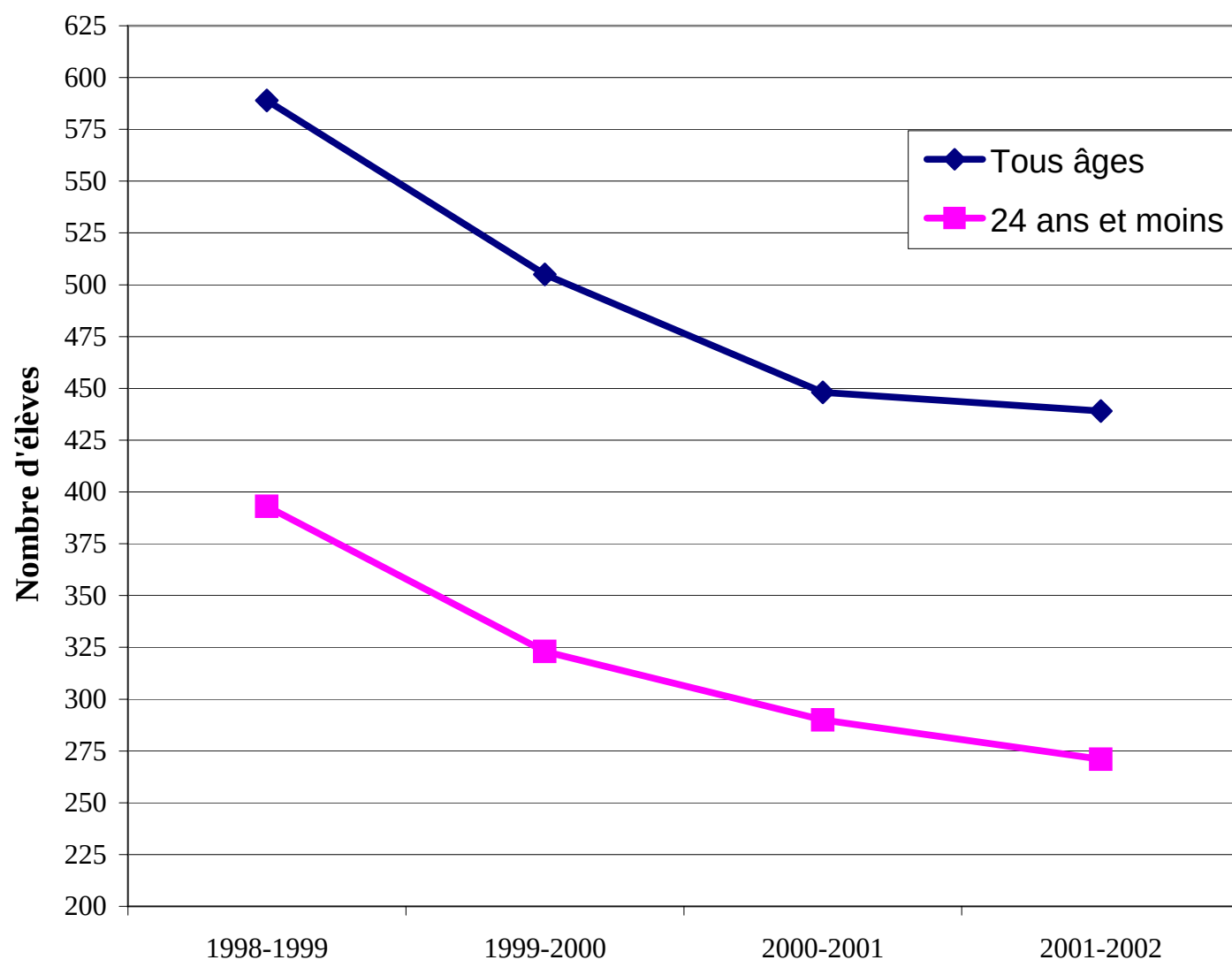
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.8

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation professionnelle de la région de la Côte-Nord², de 1998-1999 à 2001-2002



1. Dans ce tableau, les nouveaux inscrits sont ceux qui sont inscrits à un programme pour la première fois depuis 1990-1991. Par exemple, un élève inscrit en comptabilité peut avoir été inscrit, l'année précédente, à un autre programme en formation professionnelle et être considéré comme un nouvel inscrit.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.9

Répartition de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à un programme
de formation professionnelle des commissions scolaires
de la région de la Côte-Nord, qui étaient inscrits
l'année précédente au secondaire, selon le sexe, en 2001-2002

	Nouveaux inscrits à un programme de formation professionnelle en 2001-2002 ¹			
	Total N	Inscrits au secondaire en 2000-2001		
		Total N	Même région N	Même région %
CS du Littoral	0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0	0,0
CS de l'Estuaire	269	115	96	83,5
Masculin	147	67	51	76,1
Féminin	122	48	45	93,8
CS du Fer	170	102	93	91,2
Masculin	117	71	65	91,5
Féminin	53	31	28	90,3
CS de la Moyenne-Côte-Nord	0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0	0,0
Côte-Nord²	439	217	189	87,1
Masculin	264	138	116	84,1
Féminin	175	79	73	92,4
Ensemble du Québec³	36 821	17 009	13 240	77,8
Masculin	20 907	10 213	7 706	75,5
Féminin	15 914	6 796	5 534	81,4

1. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à un programme particulier. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.10

Évolution de l'effectif¹ en formation générale des adultes
des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord,
selon le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002

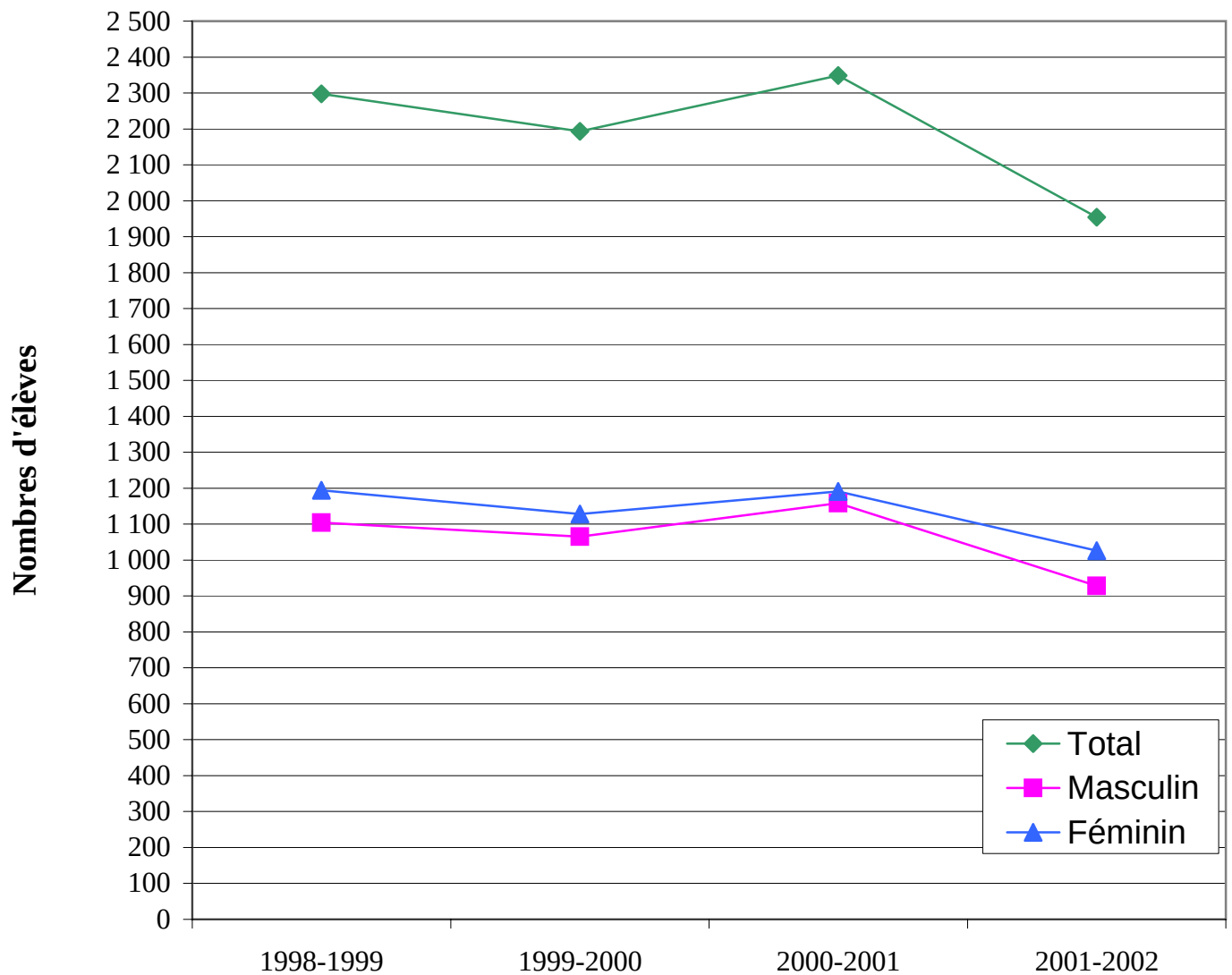
	Élèves inscrits en formation générale des adultes ¹			
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
CS du Littoral	274	273	261	186
Masculin	68	67	66	60
Féminin	206	206	195	126
CS de l'Estuaire	1 059	930	1 006	876
Masculin	496	468	509	427
Féminin	563	462	497	449
CS du Fer	841	853	959	790
Masculin	457	450	499	374
Féminin	384	403	460	416
CS de la Moyenne-Côte-Nord	124	137	123	102
Masculin	83	80	84	67
Féminin	41	57	39	35
Côte-Nord²	2 298	2 193	2 349	1 954
Masculin	1 104	1 065	1 158	928
Féminin	1 194	1 128	1 191	1 026
Ensemble du Québec³	148 405	144 074	150 457	164 204
Masculin	76 023	73 871	77 206	82 448
Féminin	72 382	70 203	73 251	81 756

1. L'effectif comprend les inscriptions à temps plein et à temps partiel. Un élève inscrit à plus d'un service durant la même année est compté pour chacun d'eux. Un élève inscrit plus d'une fois à un même service durant la même année n'est compté qu'une seule fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.10

Évolution de l'effectif¹ en formation générale des adultes de la région de la Côte-Nord², selon le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002



1. L'effectif comprend les inscriptions à temps plein et à temps partiel. Un élève inscrit à plus d'un service durant la même année est compté pour chacun d'eux. Un élève inscrit plus d'une fois à un même service durant la même année n'est compté qu'une seule fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.11

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ en formation générale des adultes des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le groupe d'âge et le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

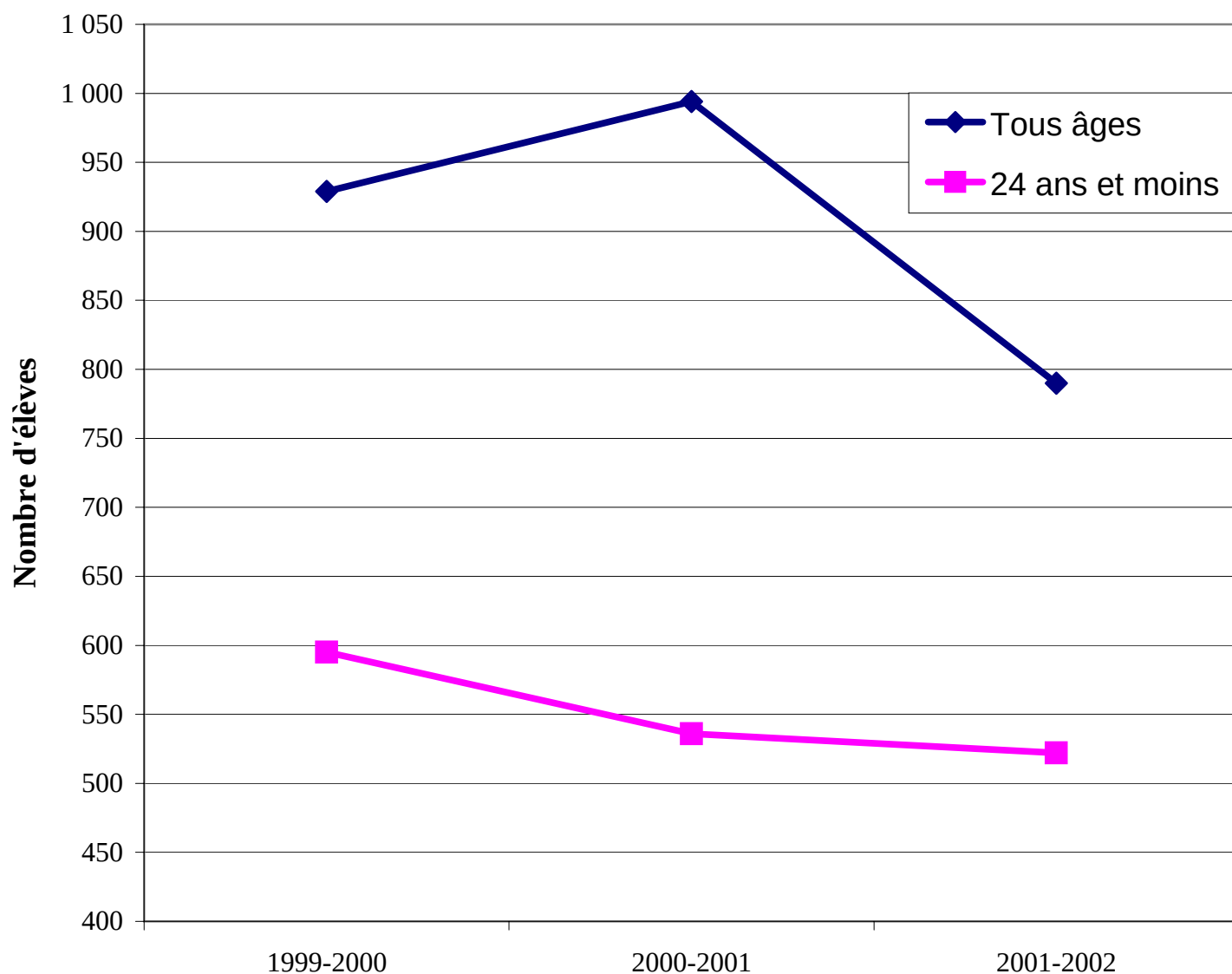
	1999-2000			2000-2001			2001-2002		
	Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS du Littoral	137	35	25,5	100	18	18,0	90	31	34,4
Masculin	41	13	31,7	33	13	39,4	35	19	54,3
Féminin	96	22	22,9	67	5	7,5	55	12	21,8
CS de l'Estuaire	356	237	66,6	434	266	61,3	352	253	71,9
Masculin	199	144	72,4	236	149	63,1	181	136	75,1
Féminin	157	93	59,2	198	117	59,1	171	117	68,4
CS du Fer	357	258	72,3	400	211	52,8	302	206	68,2
Masculin	178	139	78,1	209	109	52,2	147	105	71,4
Féminin	179	119	66,5	191	102	53,4	155	101	65,2
CS de la Moyenne-Côte-Nord	79	65	82,3	60	41	68,3	46	32	69,6
Masculin	46	41	89,1	43	29	67,4	25	19	76,0
Féminin	33	24	72,7	17	12	70,6	21	13	61,9
Côte-Nord²	929	595	64,0	994	536	53,9	790	522	66,1
Masculin	464	337	72,6	521	300	57,6	388	279	71,9
Féminin	465	258	55,5	473	236	49,9	402	243	60,4
Ensemble du Québec³	56 975	31 837	55,9	61 087	31 682	51,9	65 972	33 789	51,2
Masculin	30 115	18 619	61,8	32 232	18 585	57,7	34 158	19 468	57,0
Féminin	26 860	13 218	49,2	28 855	13 097	45,4	31 814	14 321	45,0

1. Un nouvel inscrit en formation générale des adultes, à un service, est un élève qui n'y a jamais été inscrit au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.11

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation générale des adultes de la région de la Côte-Nord², de 1999-2000 à 2001-2002



1. Un nouvel inscrit en formation générale des adultes, à un service, est un élève qui n'y a jamais été inscrit au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.12

Évolution du nombre d'inscriptions¹ et de nouvelles inscriptions² en alphabétisation
dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord,
selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

	1999-2000			2000-2001			2001-2002		
	Total ¹	Nouvelles inscriptions ²		Total ¹	Nouvelles inscriptions ²		Total ¹	Nouvelles inscriptions ²	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS du Littoral	51	24	47,1	53	20	37,7	60	37	61,7
Masculin	20	10	50,0	18	6	33,3	22	14	63,6
Féminin	31	14	45,2	35	14	40,0	38	23	60,5
CS de l'Estuaire	0	0	0,0	**	**	**	**	**	**
Masculin	0	0	0,0	**	**	**	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	**	**	**
CS du Fer	52	24	46,2	81	51	63,0	40	18	45,0
Masculin	22	11	50,0	46	32	69,6	23	13	56,5
Féminin	30	13	43,3	35	19	54,3	17	5	29,4
CS de la Moyenne-Côte-Nord	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Côte-Nord³	103	48	46,6	135	72	53,3	101	56	55,4
Masculin	42	21	50,0	65	39	60,0	45	27	60,0
Féminin	61	27	44,3	70	33	47,1	56	29	51,8
Ensemble du Québec⁴	10 026	4 771	47,6	12 069	6 738	55,8	13 645	7 380	54,1
Masculin	4 844	2 477	51,1	5 674	3 329	58,7	6 293	3 602	57,2
Féminin	5 182	2 294	44,3	6 395	3 409	53,3	7 352	3 778	51,4

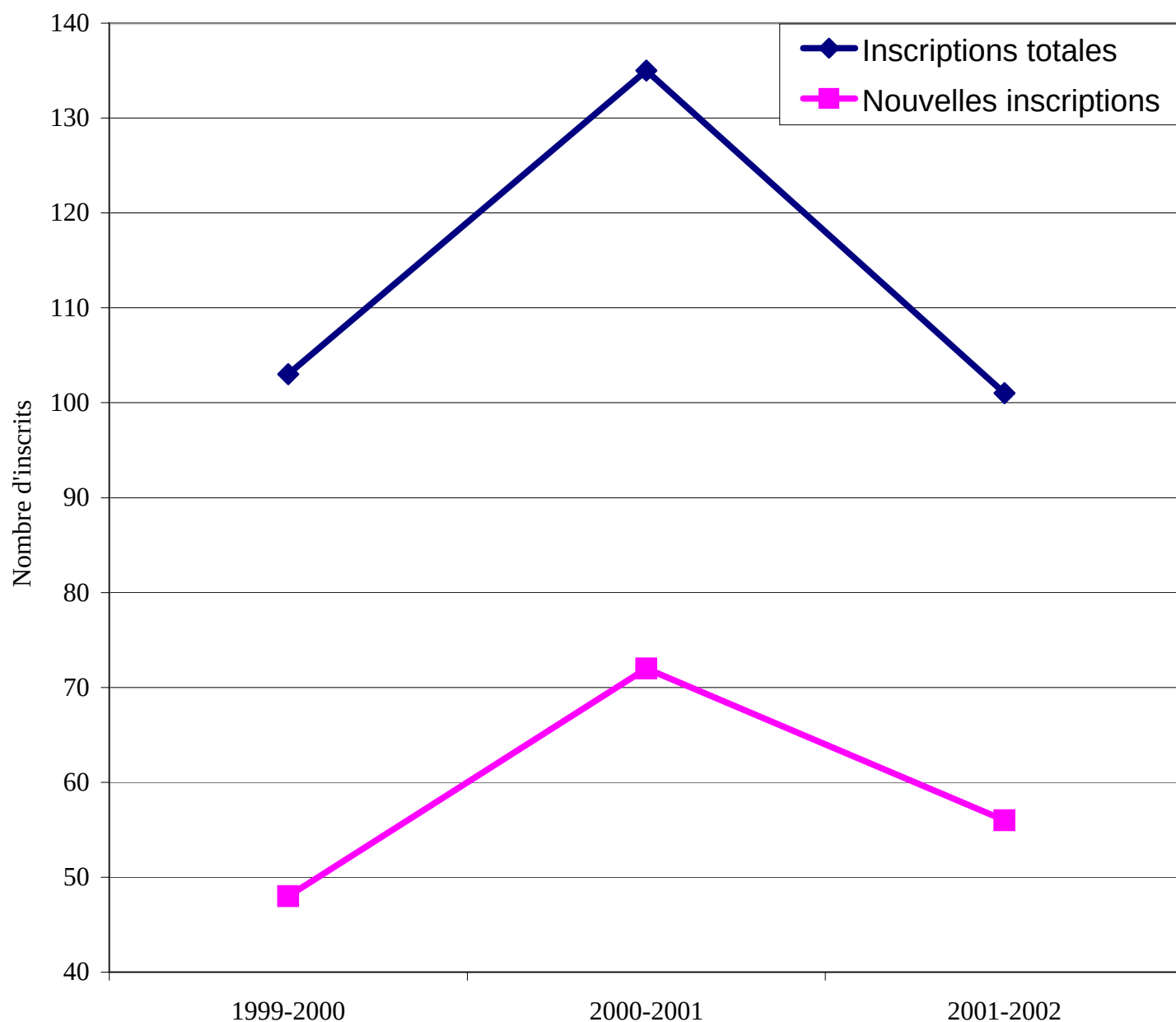
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Tous les élèves inscrits en alphabétisation sont inclus dans les inscriptions totales même s'ils peuvent avoir été inscrits, durant l'année, à un autre service en formation générale des adultes.
2. Un nouvel inscrit en alphabétisation est un élève qui n'a jamais été inscrit à ce service au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà avoir été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit dans plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, il sera considéré comme un nouvel inscrit en alphabétisation s'il répond au critère précédent et que son inscription en alphabétisation est la première durant cette année.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.12

Évolution du nombre d'inscriptions¹ et de nouvelles inscriptions² en alphabétisation dans la région de la Côte-Nord³, de 1999-2000 à 2001-2002



1. Tous les élèves inscrits en alphabétisation sont inclus dans les inscriptions totales même s'ils peuvent avoir été inscrits, durant l'année, à un autre service en formation générale des adultes.
 2. Un nouvel inscrit en alphabétisation est un élève qui n'a jamais été inscrit à ce service au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit dans plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, il sera considéré comme un nouvel inscrit en alphabétisation s'il répond au critère précédent et que son inscription en alphabétisation est la première durant cette année.
 3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
- Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.13

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial
de la région de la Côte-Nord, selon le réseau,
le type de formation et le sexe, de 1997 à 2002, session d'automne

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS**CÉGEP DE BAIE-COMEAU**

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
PRÉUNIVERSITAIRE	116	144	136	128	122	103
Masculin	44	57	43	47	48	39
Féminin	72	87	93	81	74	64
TECHNIQUE	120	118	85	91	51	59
Masculin	66	63	52	42	28	28
Féminin	54	55	33	49	23	31
AUTRES²	28	24	25	30	34	17
Masculin	12	12	16	18	18	10
Féminin	16	12	9	12	16	7
TOTAL	264	286	246	249	207	179
Masculin	122	132	111	107	94	77
Féminin	142	154	135	142	113	102

CÉGEP DE SEPT-ÎLES

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
PRÉUNIVERSITAIRE	135	125	126	108	86	89
Masculin	50	42	36	42	35	31
Féminin	85	83	90	66	51	58
TECHNIQUE	61	85	66	77	75	45
Masculin	33	53	32	37	39	17
Féminin	28	32	34	40	36	28
AUTRES²	36	51	39	50	61	47
Masculin	24	26	31	33	38	26
Féminin	12	25	8	17	23	21
TOTAL	232	261	231	235	222	181
Masculin	107	121	99	112	112	74
Féminin	125	140	132	123	110	107

CÉGEP DE SEPT-ÎLES (ANGLOPHONE)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
PRÉUNIVERSITAIRE	13	13	5	12	7	6
Masculin	6	7	**	**	**	**
Féminin	7	6	**	**	**	**
TECHNIQUE	**	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0	0
Féminin	**	0	0	0	0	0
AUTRES²	**	0	0	0	**	**
Masculin	0	0	0	0	0	0
Féminin	**	0	0	0	**	**
TOTAL	15	13	5	12	8	7
Masculin	6	7	**	**	**	**
Féminin	9	6	**	**	**	**

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

- Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire, (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).
- Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC 2002-03-01).

TABLEAU 3.13 (Suite)

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial
de la région de la Côte-Nord, selon le réseau,
le type de formation et le sexe, de 1997 à 2002, session d'automne

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (suite)

TOTAL SECTEUR PUBLIC	1997	1998	1999	2000	2001	2002
PRÉUNIVERSITAIRE	264	282	267	248	215	198
Masculin	100	106	81	91	86	72
Féminin	164	176	186	157	129	126
TECHNIQUE	182	203	151	168	126	104
Masculin	99	116	84	79	67	45
Féminin	83	87	67	89	59	59
AUTRES²	65	75	64	80	96	65
Masculin	36	38	47	51	56	36
Féminin	29	37	17	29	40	29
TOTAL	511	560	482	496	437	367
Masculin	235	260	212	221	209	153
Féminin	276	300	270	275	228	214

TOTAL DE TOUS LES RÉSEAUX
CÔTE-NORD

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
PRÉUNIVERSITAIRE	264	282	267	248	215	198
Masculin	100	106	81	91	86	72
Féminin	164	176	186	157	129	126
TECHNIQUE	182	203	151	168	126	104
Masculin	99	116	84	79	67	45
Féminin	83	87	67	89	59	59
AUTRES²	65	75	64	80	96	65
Masculin	36	38	47	51	56	36
Féminin	29	37	17	29	40	29
TOTAL	511	560	482	496	437	367
Masculin	235	260	212	221	209	153
Féminin	276	300	270	275	228	214

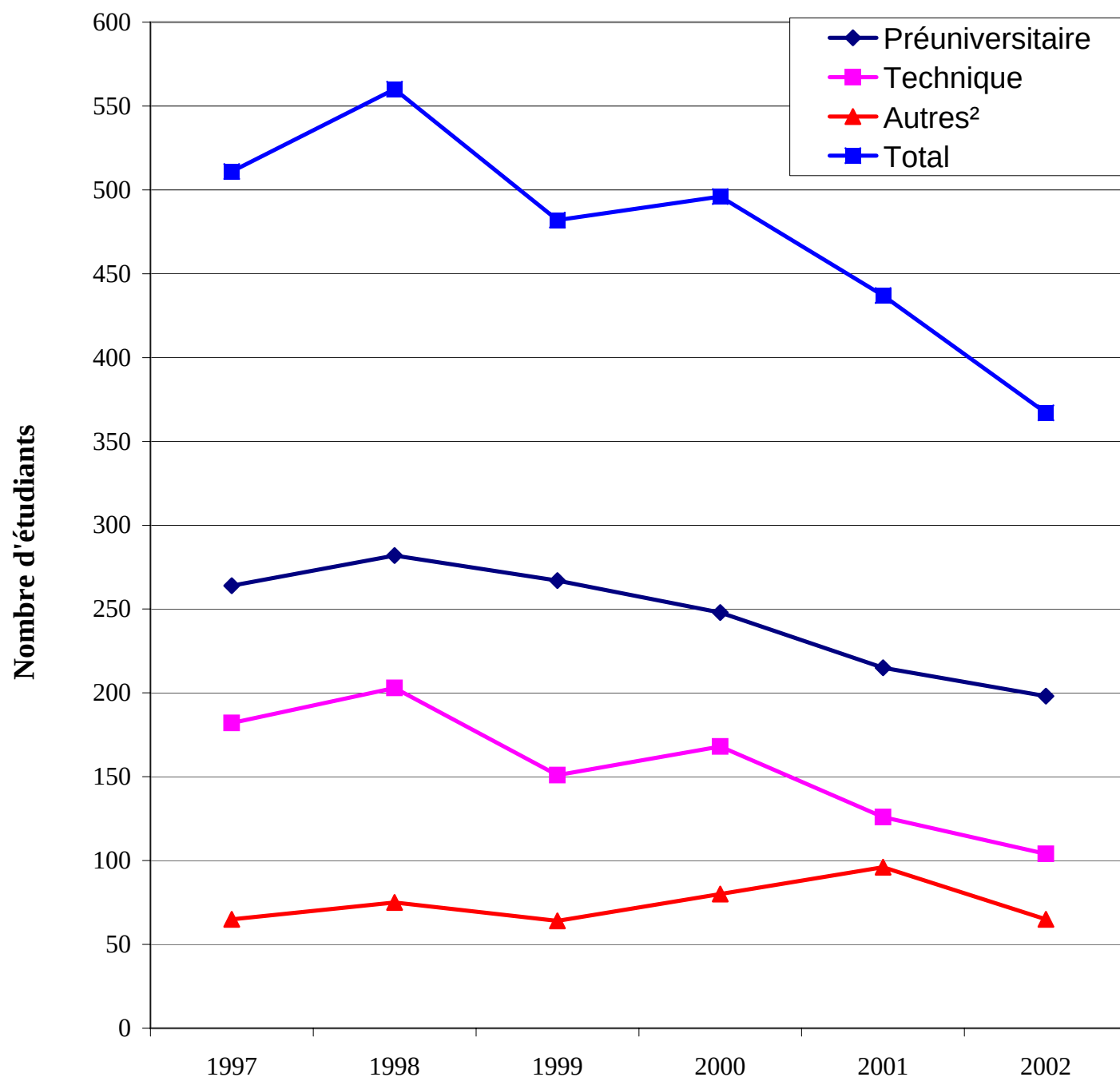
1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire, (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

2. Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC 2002-03-01).

GRAPHIQUE 3.13

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial
de la région de la Côte-Nord, selon le type de formation,
de 1997 à 2002, session d'automne



1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire, (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).
2. Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC 2002-03-01).

TABLEAU 3.14

Répartition du total des nouveaux inscrits¹ au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de la Côte-Nord et de ceux provenant de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie et le sexe, de 1999 à 2002

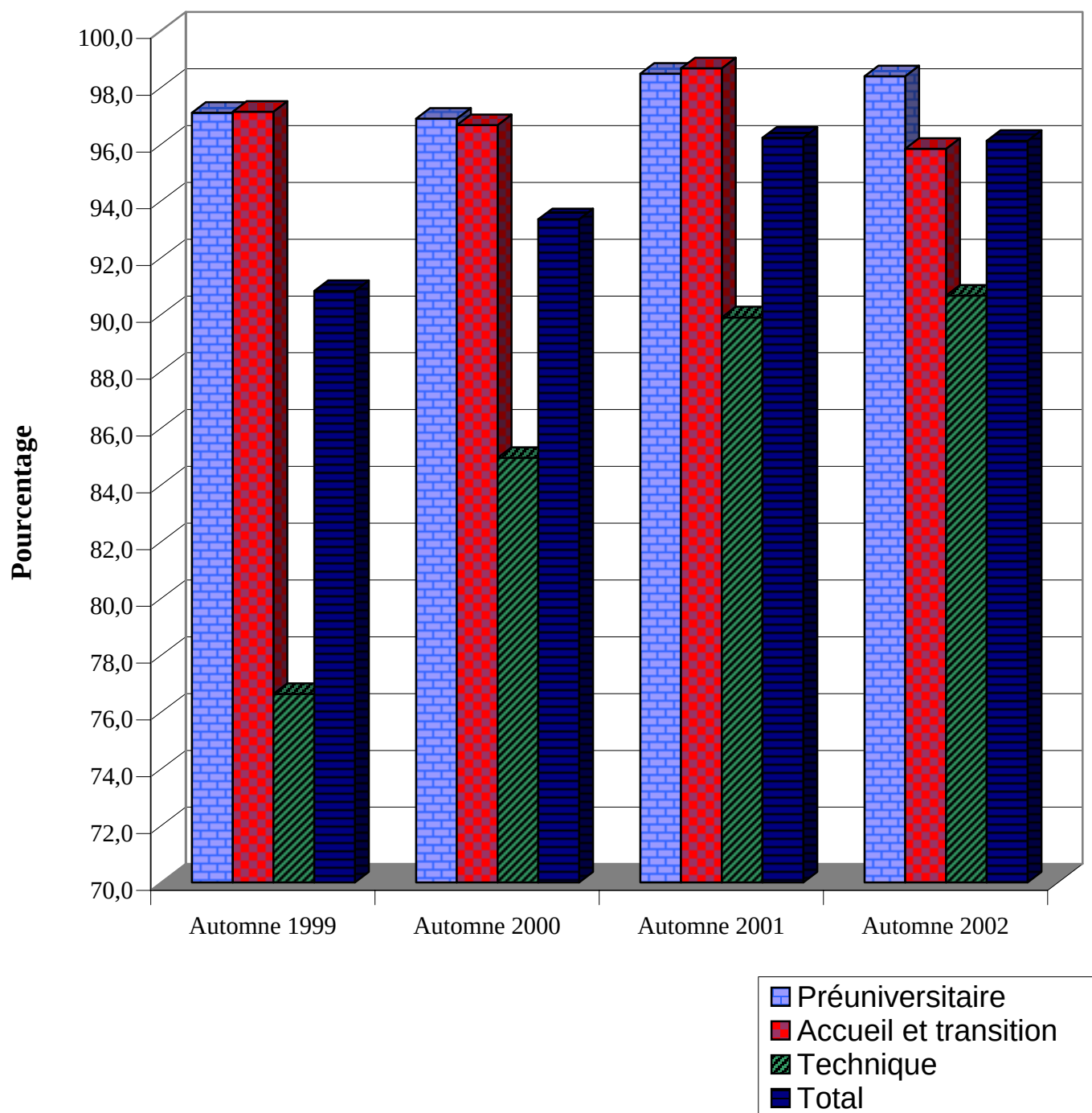
Type de formation	Automne 1999			Automne 2000			Automne 2001			Automne 2002		
	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région
PRÉUNIVERSITAIRE	207	201	97,1	193	187	96,9	197	194	98,5	186	183	98,4
Homme	64	62	96,9	76	72	94,7	79	76	96,2	68	65	95,6
Femme	143	139	97,2	117	115	98,3	118	118	100,0	118	118	100,0
ACCUEIL ET TRANSITION	35	34	97,1	30	29	96,7	75	74	98,7	48	46	95,8
Homme	24	23	95,8	22	21	95,5	45	44	97,8	24	24	100,0
Femme	11	11	100,0	8	8	100,0	30	30	100,0	24	22	91,7
TECHNIQUE	107	82	76,6	93	79	84,9	99	89	89,9	75	68	90,7
Homme	65	47	72,3	45	33	73,3	57	50	87,7	34	27	79,4
Femme	42	35	83,3	48	46	95,8	42	39	92,9	41	41	100,0
TOTAL	349	317	90,8	316	295	93,4	371	357	96,2	309	297	96,1
Homme	153	132	86,3	143	126	88,1	181	170	93,9	126	116	92,1
Femme	196	185	94,4	173	169	97,7	190	187	98,4	183	181	98,9

1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire, (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

Source : MEQ, DRSI, fichier « Distribution des nouvelles inscriptions », version SIPEEC 2002, 8 mars 2003.

GRAPHIQUE 3.14

Pourcentage du total des nouveaux inscrits¹ au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de la Côte-Nord qui proviennent de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie, de 1999 à 2002



1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire, (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

TABLEAU 3.15

Prévisions¹ à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire,
des collèges du réseau public de la région de la Côte-Nord,
de 2001 à 2012, session d'automne

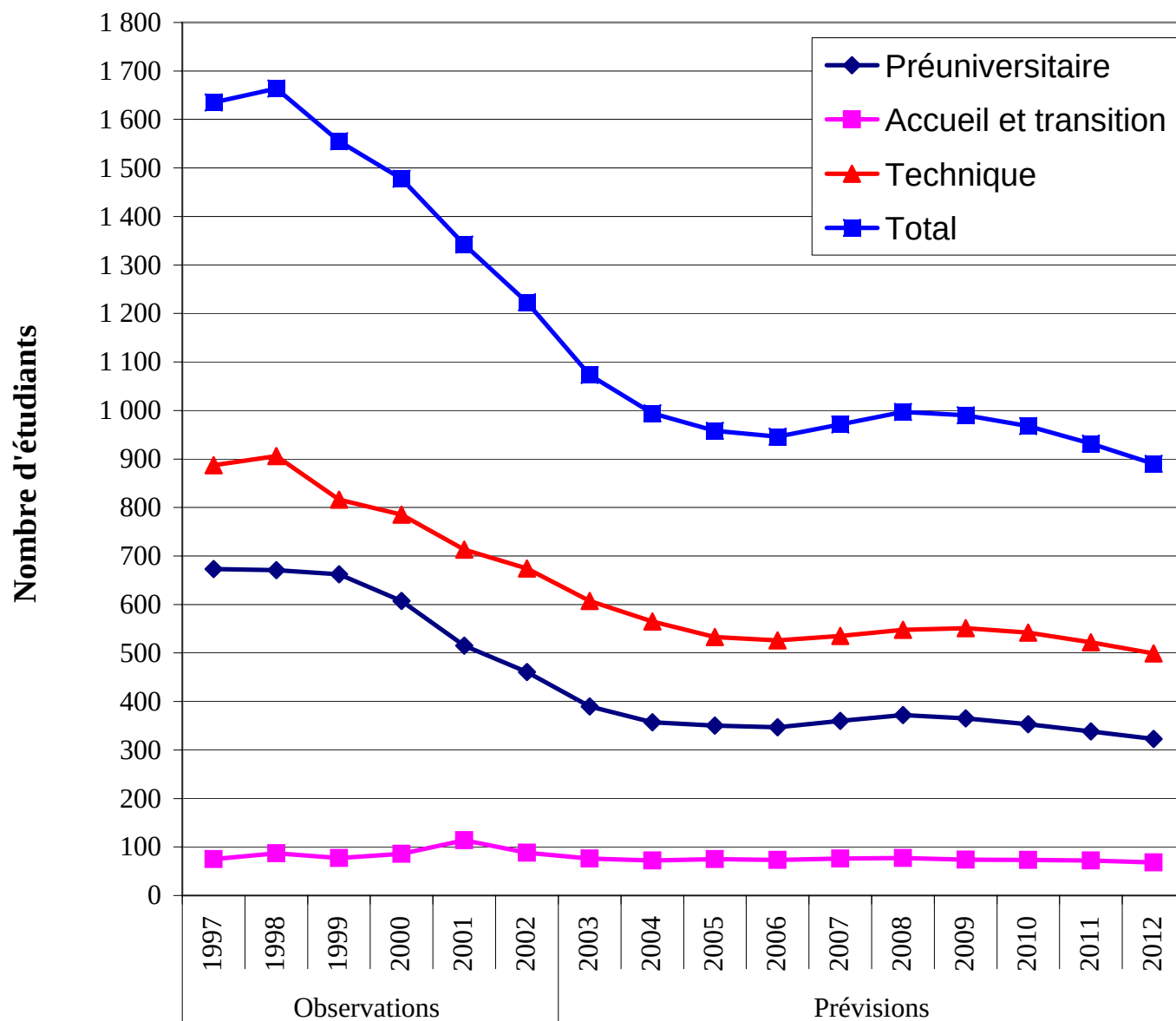
	Observations		Prévisions					
	2001	2002	2003	2004	2005	2008	2010	2012
PRÉUNIVERSITAIRE	515	461	390	357	350	372	353	323
ACCUEIL ET TRANSITION	114	88	76	72	75	77	73	68
TECHNIQUE	713	674	607	565	533	548	542	499
TOTAL	1 342	1 223	1 073	994	958	997	968	890
TAUX DE VARIATION (%)		-8,9	-12,3	-7,4	-3,6	4,1	-2,9	-8,1

1. La méthode qui soutient les prévisions présentées dans ce tableau repose principalement sur la zone principale de recrutement de chaque établissement collégial. Cette zone est formée des territoires des commissions scolaires (regroupant toutes les catégories d'organismes) d'où proviennent chaque année 85 % des nouveaux inscrits de l'établissement. Ces nouveaux inscrits ont effectué un passage direct des études secondaires à temps plein (secteur des jeunes) à l'enseignement ordinaire à temps plein, dans un programme menant au diplôme d'études collégiales. L'effectif à prévoir, pour les dix automnes suivant l'automne de la dernière observation, est obtenu, entre autres, en appliquant les hypothèses sur le taux de passage du secondaire au collégial des élèves de la zone principale de recrutement, afin d'obtenir une prévision du nombre de nouveaux inscrits au collégial.

Source : MEQ, DRSI, SIPEEC, avril 2003 (SIGDEC filtré fixe, version du 3 mars 2003).

GRAPHIQUE 3.15

Prévisions¹ à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de la Côte-Nord, de 1997 à 2012, session d'automne



1. La méthode qui soutient les prévisions présentées dans ce tableau repose principalement sur la zone principale de recrutement de chaque établissement collégial. Cette zone est formée des territoires des commissions scolaires (regroupant toutes les catégories d'organismes) d'où proviennent chaque année 85 % des nouveaux inscrits de l'établissement. Ces nouveaux inscrits ont effectué un passage direct des études secondaires à temps plein (secteur des jeunes) à l'enseignement ordinaire à temps plein, dans un programme menant au diplôme d'études collégiales. L'effectif à prévoir, pour les dix automnes suivant l'automne de la dernière observation, est obtenu, entre autres, en appliquant les hypothèses sur le taux de passage du secondaire au collégial des élèves de la zone principale de recrutement, afin d'obtenir une prévision du nombre de nouveaux inscrits au collégial.

TABLEAU 4.1

Taux d'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés
en formation générale des jeunes dans les commissions scolaires de la région
de la Côte-Nord, selon l'ordre d'enseignement et le sexe¹, de 2000-2001 à 2002-2003

CS du Littoral	2000-2001			2001-2002			2002-2003		
	TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS	
	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	**	**	**	**	**	**	**	**	**
SECONDAIRE	**	**	**	**	**	**	**	**	**
TOTAL	9	9	100,0	10	10	100,0	7	7	100,0

CS de l'Estuaire	2000-2001			2001-2002			2002-2003		
	TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS	
	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	92	63	68,0	84	55	65,0	92	58	63,0
SECONDAIRE	56	17	30,0	47	9	19,0	44	10	23,0
TOTAL	148	80	54,0	131	64	49,0	136	68	50,0

CS du Fer	2000-2001			2001-2002			2002-2003		
	TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS	
	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	78	33	42,0	77	32	42,0	70	31	44,0
SECONDAIRE	37	8	22,0	35	10	29,0	35	10	29,0
TOTAL	115	41	36,0	112	42	38,0	105	41	39,0

CS de la Moyenne-Côte-Nord	2000-2001			2001-2002			2002-2003		
	TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS	
	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	10	**	**	11	**	**	8	**	**
SECONDAIRE	6	**	**	5	**	**	7	**	**
TOTAL	16	13	81,0	16	13	81,0	15	11	73,0

Côte-Nord ²	2000-2001			2001-2002			2002-2003		
	TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS	
	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	188	114	61,0	180	106	59,0	174	101	58,0
Masculin	111	65	59,0	105	60	57,0	99	55	56,0
Féminin	77	49	64,0	75	46	61,0	75	46	61,0
SECONDAIRE	100	29	29,0	89	23	26,0	89	26	29,0
Masculin	61	19	31,0	50	16	32,0	44	15	34,0
Féminin	39	10	26,0	39	7	18,0	45	11	24,0
TOTAL	288	143	50,0	269	129	48,0	263	127	48,0
Masculin	172	84	49,0	155	76	49,0	143	70	49,0
Féminin	116	59	51,0	114	53	46,0	120	57	48,0

Ensemble du Québec ³	2000-2001			2001-2002			2002-2003		
	TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS	
	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	10 960	5 012	46,0	11 869	5 371	45,0	11 500	5 027	44,0
Masculin	7 364	3 280	45,0	8 026	3 500	44,0	7 799	3 275	42,0
Féminin	3 596	1 732	48,0	3 843	1 871	49,0	3 701	1 752	47,0
SECONDAIRE	6 096	1 586	26,0	6 271	1 500	24,0	6 351	1 584	25,0
Masculin	3 649	917	25,0	3 808	890	23,0	3 842	941	24,0
Féminin	2 447	669	27,0	2 463	610	25,0	2 509	643	26,0
TOTAL	17 056	6 598	39,0	18 140	6 871	38,0	17 851	6 611	37,0
Masculin	11 013	4 197	38,0	11 834	4 390	37,0	11 641	4 216	36,0
Féminin	6 043	2 401	40,0	6 306	2 481	39,0	6 210	2 395	39,0

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. La sexisation des données des commissions scolaires n'est pas diffusée en raison des petits nombres et de la protection des renseignements nominatifs.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 5.1

Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires
de la région de la Côte-Nord qui passent au secondaire avec retard¹,
selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

	Élèves au primaire en 1999-2000 qui passent au secondaire en 2000-2001				Élèves au primaire en 2000-2001 qui passent au secondaire en 2001-2002				Élèves au primaire en 2001-2002 qui passent au secondaire en 2002-2003			
	Total	Sans retard	Avec retard ¹		Total	Sans retard	Avec retard ¹		Total	Sans retard	Avec retard ¹	
	N	N	N	%	N	N	N	%	N	N	N	%
CS du Littoral	65	49	16	24,6	73	60	13	17,8	67	51	16	23,9
Masculin	35	**	**	**	31	**	**	**	30	21	9	30,0
Féminin	30	**	**	**	42	**	**	**	37	30	7	18,9
CS de l'Estuaire	536	437	99	18,5	572	480	92	16,1	602	514	88	14,6
Masculin	285	217	68	23,9	288	233	55	19,1	323	267	56	17,3
Féminin	251	220	31	12,4	284	247	37	13,0	279	247	32	11,5
CS du Fer	415	320	95	22,9	426	344	82	19,2	440	347	93	21,1
Masculin	195	135	60	30,8	214	162	52	24,3	204	145	59	28,9
Féminin	220	185	35	15,9	212	182	30	14,2	236	202	34	14,4
CS de la Moyenne-Côte-Nord	76	64	12	15,8	69	60	9	13,0	67	55	12	17,9
Masculin	39	32	7	17,9	34	**	**	**	32	**	**	**
Féminin	37	32	5	13,5	35	**	**	**	35	**	**	**
Côte-Nord²	1 092	870	222	20,3	1 140	944	196	17,2	1 176	967	209	17,8
Masculin	554	407	147	26,5	567	444	123	21,7	589	456	133	22,6
Féminin	538	463	75	13,9	573	500	73	12,7	587	511	76	12,9
Réseau public (72 CS)	81 410	64 944	16 466	20,2	84 881	68 852	16 029	18,9	90 811	74 570	16 241	17,9
Masculin	41 841	31 843	9 998	23,9	33 150	21 842	11 308	34,1	30 901	20 008	10 893	35,3
Féminin	39 569	33 101	6 468	16,3	33 300	26 549	6 751	20,3	31 385	24 978	6 407	20,4
Ensemble du Québec³	85 765	68 676	17 089	19,9	89 436	72 816	16 620	18,6	95 891	78 986	16 905	17,6
Masculin	43 988	33 605	10 383	23,6	39 455	27 445	12 010	30,4	2 300	1 938	362	15,7
Féminin	41 777	35 071	6 706	16,1	44 053	37 437	6 616	15,0	46 915	40 383	6 532	13,9

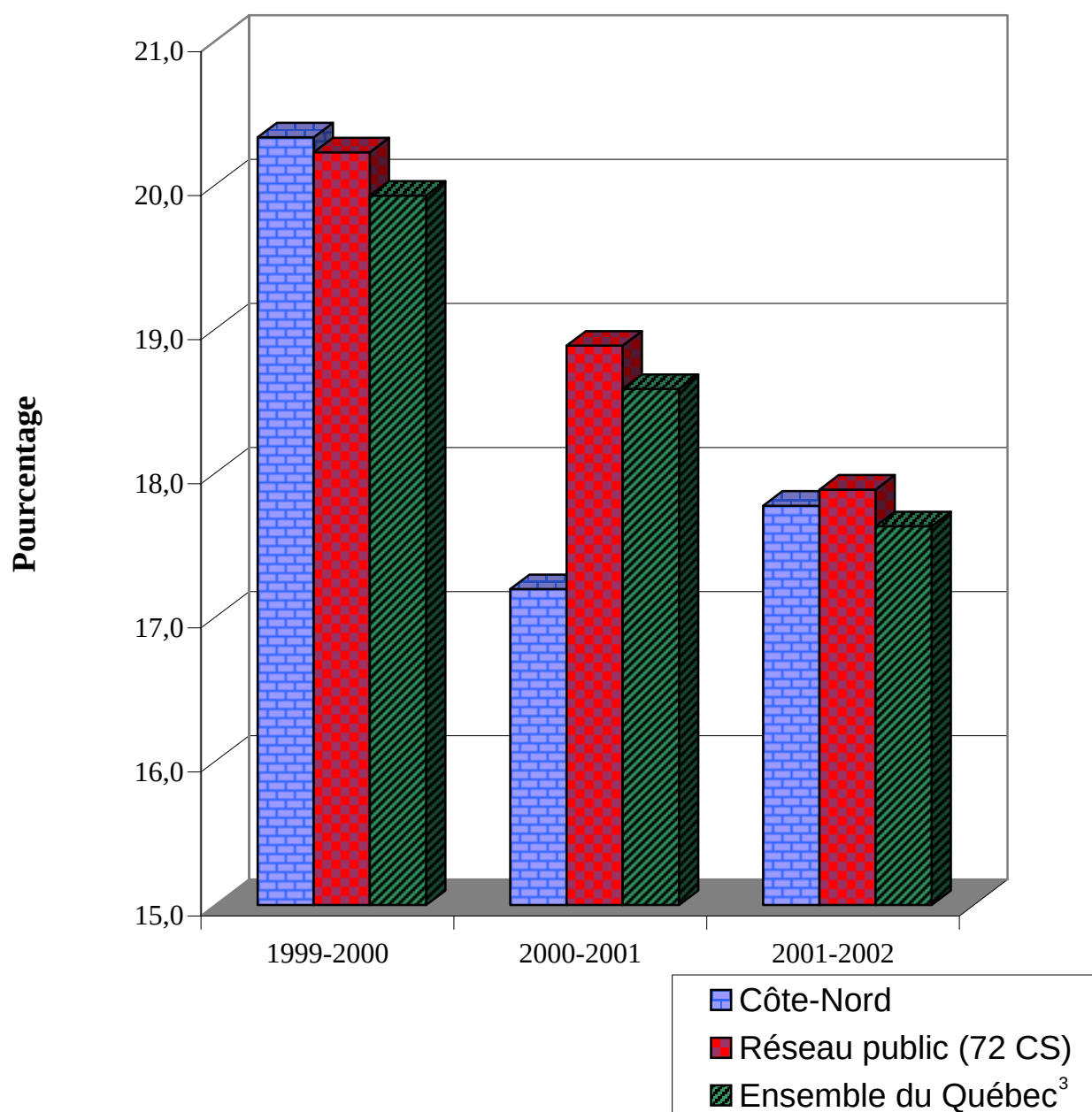
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Le retard scolaire est calculé en fonction de l'âge au 30 septembre. Par exemple, dans ce tableau, un élève qui est inscrit au primaire le 30 septembre 2000 et qui passe au secondaire à l'âge de 13 ans, au 30 septembre 2001, est considéré comme passant en retard du primaire au secondaire.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.1

Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord¹ qui passent au secondaire avec retard², de 1999-2000 à 2001-2002



1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

2. Le retard scolaire est calculé en fonction de l'âge au 30 septembre. Par exemple, dans ce tableau, un élève inscrit qui est au primaire le 30 septembre 2000 et qui passe au secondaire à l'âge de 13 ans, au 30 septembre 2001, est considéré comme passant en retard du primaire au secondaire.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

TABLEAU 5.2

Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme)¹ des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, pour les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

	Élèves du secondaire inscrits en 1999-2000 et sortants				Élèves du secondaire inscrits en 2000-2001 et sortants ²				Élèves du secondaire inscrits en 2001-2002 et sortants			
	Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants			Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants			Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants		
		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme
		N	N	%		N	N	%		N	N	%
CS du Littoral	66	40	26	39,4	67	41	26	38,8	65	42	23	35,4
Masculin	27	12	15	55,6	31	12	19	61,3	29	12	17	58,6
Féminin	39	28	11	28,2	36	29	7	19,4	36	30	6	16,7
CS de l'Estuaire	504	381	123	24,4	451	338	113	25,1	446	317	129	28,9
Masculin	236	160	76	32,2	220	147	73	33,2	212	128	84	39,6
Féminin	268	221	47	17,5	231	191	40	17,3	234	189	45	19,2
CS du Fer	379	313	66	17,4	372	299	73	19,6	319	243	76	23,8
Masculin	201	167	34	16,9	182	139	43	23,6	140	100	40	28,6
Féminin	178	146	32	18,0	190	160	30	15,8	179	143	36	20,1
CS de la Moyenne-Côte-Nord	69	52	17	24,6	60	54	6	10,0	66	56	10	15,2
Masculin	29	20	9	31,0	33	**	**	**	35	**	**	**
Féminin	40	32	8	20,0	27	**	**	**	31	**	**	**
Côte-Nord³	1 018	786	232	22,8	950	732	218	22,9	896	658	238	26,6
Masculin	493	359	134	27,2	466	326	140	30,0	416	271	145	34,9
Féminin	525	427	98	18,7	484	406	78	16,1	480	387	93	19,4
Réseau public (72 CS)	67 276	49 260	18 016	26,8	66 450	48 391	18 059	27,2	62 286	44 986	17 300	27,8
Masculin	33 634	22 229	11 405	33,9	33 150	21 842	11 308	34,1	30 901	20 008	10 893	35,3
Féminin	33 642	27 031	6 611	19,7	33 300	26 549	6 751	20,3	31 385	24 978	6 407	20,4
Ensemble du Québec⁴	80 612	61 362	19 250	23,9	79 867	60 475	19 392	24,3	75 428	56 559	18 869	25,0
Masculin	39 888	27 803	12 085	30,3	39 455	27 445	12 010	30,4	37 067	25 327	11 740	31,7
Féminin	40 724	33 559	7 165	17,6	40 412	33 030	7 382	18,3	38 361	31 232	7 129	18,6

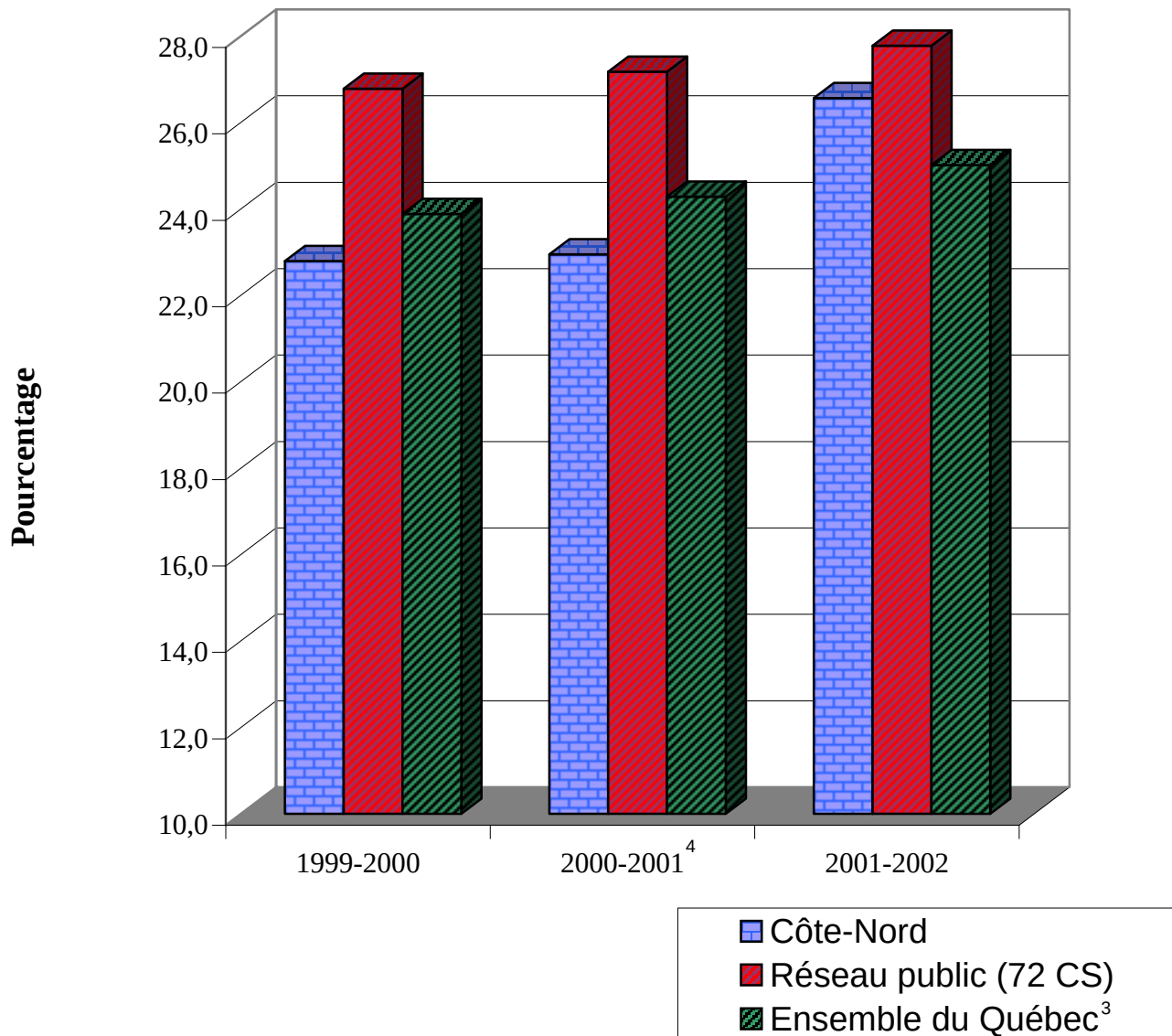
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

- Le décrocheur, ou sortant sans diplôme ni qualification, est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :
 - il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, AFP, ASP. Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER, ISPJ;
 - il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.
- En 2000-2001, environ 300 qualifications ont été décernées. Pour l'ensemble du Québec, le taux de décrochage est de 24,3 %. Si on avait ignoré ces qualifications, ce taux aurait été de 24,7 %.
- Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
- Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.2

Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme)¹ des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, pour les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord², de 1999-2000 à 2001-2002



- Le décrocheur, ou sortant sans diplôme ni qualification, est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :
 - il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, AFP, ASP. Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER, ISPJ;
 - il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.
- Les données par région administrative correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
- Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.
- En 2000-2001, environ 300 qualifications ont été décernées. Pour l'ensemble du Québec, le taux de décrochage est de 24,3 %. Si on avait ignoré ces qualifications, ce taux aurait été de 24,7 %.

TABLEAU 5.3

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire,
dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord,
selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

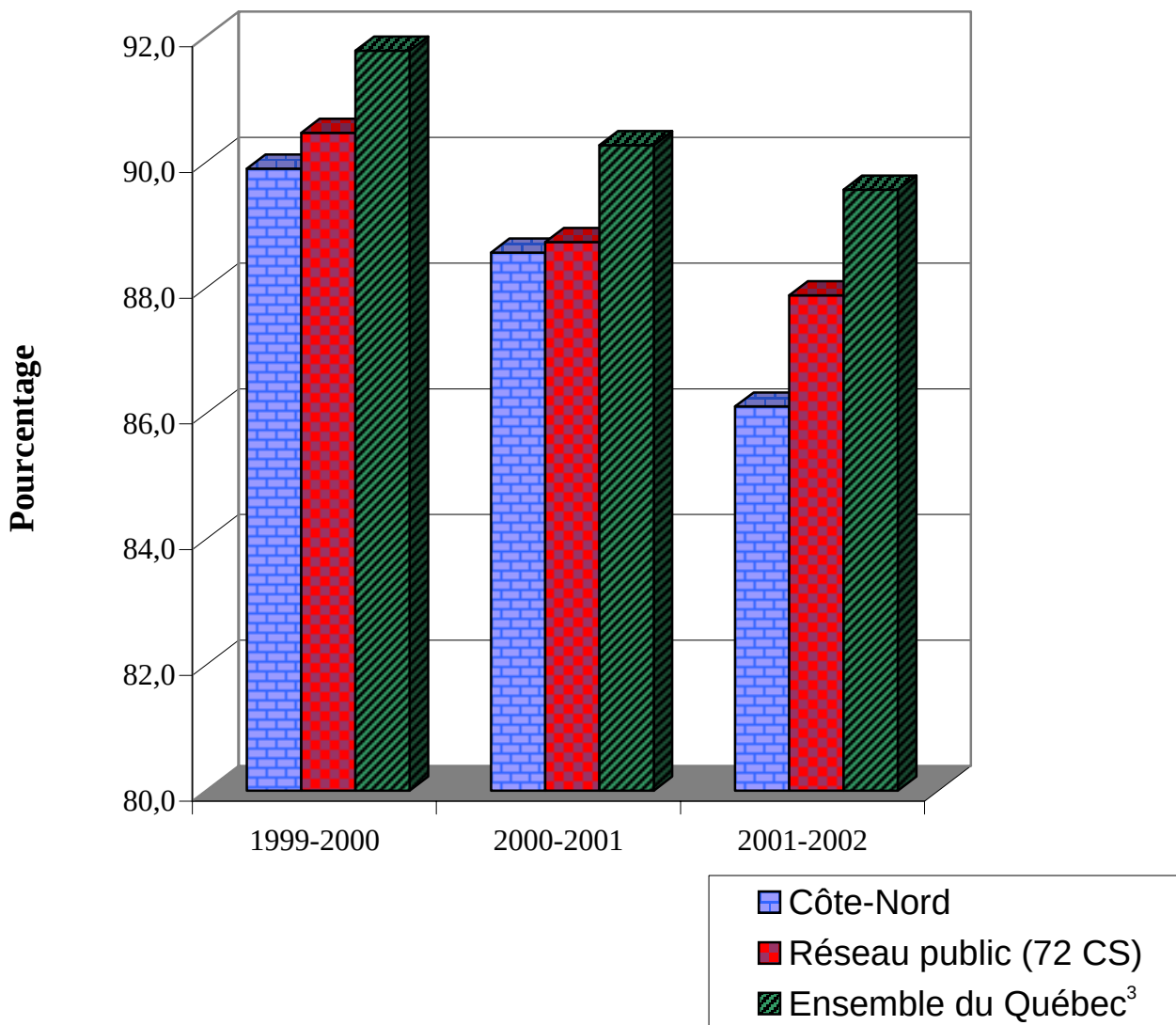
	Ensemble des épreuves 1999-2000			Ensemble des épreuves 2000-2001			Ensemble des épreuves 2001-2002		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS du Littoral	268	219	81,7	279	241	86,4	302	237	78,5
Masculin	111	83	74,8	94	80	85,1	126	92	73,0
Féminin	157	136	86,6	185	161	87,0	176	145	82,4
CS de l'Estuaire	2 527	2 252	89,1	2 616	2 329	89,0	2 422	2 076	85,7
Masculin	1 171	1 026	87,6	1 162	1 020	87,8	1 142	972	85,1
Féminin	1 356	1 226	90,4	1 454	1 309	90,0	1 280	1 104	86,3
CS du Fer	2 005	1 830	91,3	1 906	1 663	87,3	1 909	1 647	86,3
Masculin	1 002	915	91,3	867	756	87,2	857	733	85,5
Féminin	1 003	915	91,2	1 039	907	87,3	1 052	914	86,9
CS de la Moyenne-Côte-Nord	346	325	93,9	365	342	93,7	342	324	94,7
Masculin	172	159	92,4	204	190	93,1	194	183	94,3
Féminin	174	166	95,4	161	152	94,4	148	141	95,3
Côte-Nord²	5 146	4 626	89,9	5 166	4 575	88,6	4 975	4 284	86,1
Masculin	2 456	2 183	88,9	2 327	2 046	87,9	2 319	1 980	85,4
Féminin	2 690	2 443	90,8	2 839	2 529	89,1	2 656	2 304	86,7
Réseau public (72 CS)	307 058	277 778	90,5	321 801	285 525	88,7	325 403	285 961	87,9
Masculin	146 393	131 284	89,7	153 310	134 574	87,8	153 281	132 742	86,6
Féminin	160 665	146 494	91,2	168 491	150 951	89,6	172 122	153 219	89,0
Ensemble du Québec³	371 516	340 941	91,8	393 675	355 363	90,3	398 573	356 961	89,6
Masculin	176 669	160 876	91,1	186 973	167 185	89,4	187 579	165 871	88,4
Féminin	194 847	180 065	92,4	206 702	188 178	91,0	210 994	191 090	90,6

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation (SESAME).

GRAPHIQUE 5.3

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord², de 1999-2000 à 2001-2002



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation (SESAME).

TABLEAU 5.4

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'épreuve de français, langue d'enseignement,
dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord,
selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

	Épreuve de français, langue d'enseignement								
	1999-2000			2000-2001			2001-2002		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS du Littoral	13	13	100,0	14	12	85,7	15	15	100,0
Masculin	5	5	100,0	**	**	**	5	5	100,0
Féminin	8	8	100,0	**	**	**	10	10	100,0
CS de l'Estuaire	448	421	94,0	426	396	93,0	380	346	91,1
Masculin	196	179	91,3	189	170	89,9	161	140	87,0
Féminin	252	242	96,0	237	226	95,4	219	206	94,1
CS du Fer	368	351	95,4	360	331	91,9	287	263	91,6
Masculin	194	186	95,9	177	160	90,4	126	108	85,7
Féminin	174	165	94,8	183	171	93,4	161	155	96,3
CS de la Moyenne-Côte-Nord	61	57	93,4	60	57	95,0	61	60	98,4
Masculin	27	23	85,2	33	31	93,9	33	32	97,0
Féminin	34	34	100,0	27	26	96,3	28	28	100,0
Côte-Nord²	890	842	94,6	860	796	92,6	743	684	92,1
Masculin	422	393	93,1	403	365	90,6	325	285	87,7
Féminin	468	449	95,9	457	431	94,3	418	399	95,5
Réseau public (72 CS)	49 796	46 904	94,2	50 400	46 672	92,6	45 168	41 688	92,3
Masculin	22 863	20 820	91,1	23 226	20 780	89,5	20 289	17 968	88,6
Féminin	26 933	26 084	96,8	27 174	25 892	95,3	24 879	23 720	95,3
Ensemble du Québec³	60 994	57 945	95,0	61 628	57 745	93,7	55 840	52 167	93,4
Masculin	28 005	25 851	92,3	28 456	25 897	91,0	25 195	22 740	90,3
Féminin	32 989	32 094	97,3	33 172	31 848	96,0	30 645	29 427	96,0

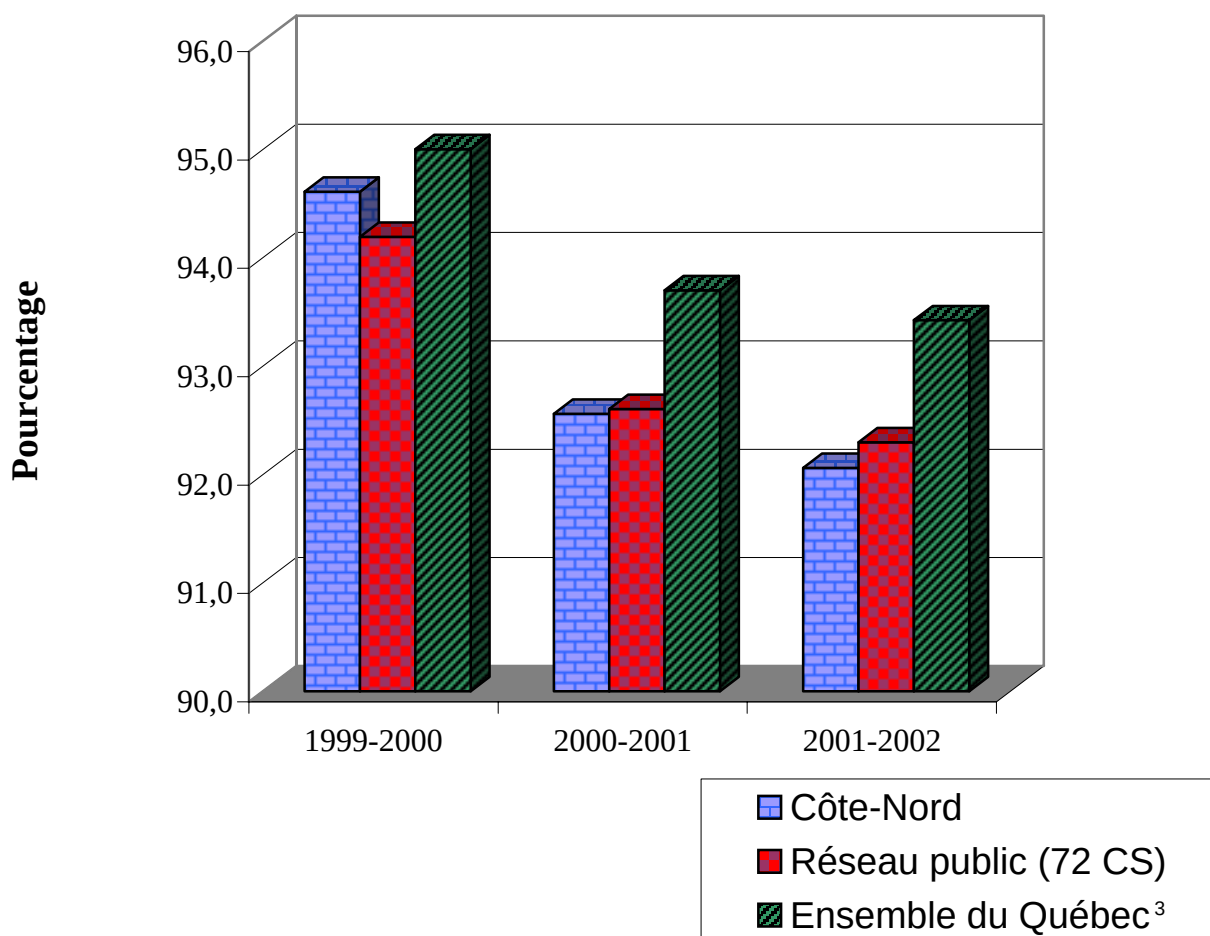
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation (SESAME).

GRAPHIQUE 5.4

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord², de 1999-2000 à 2001-2002



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation (SESAME).

TABLEAU 5.5

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement,
dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord,
selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

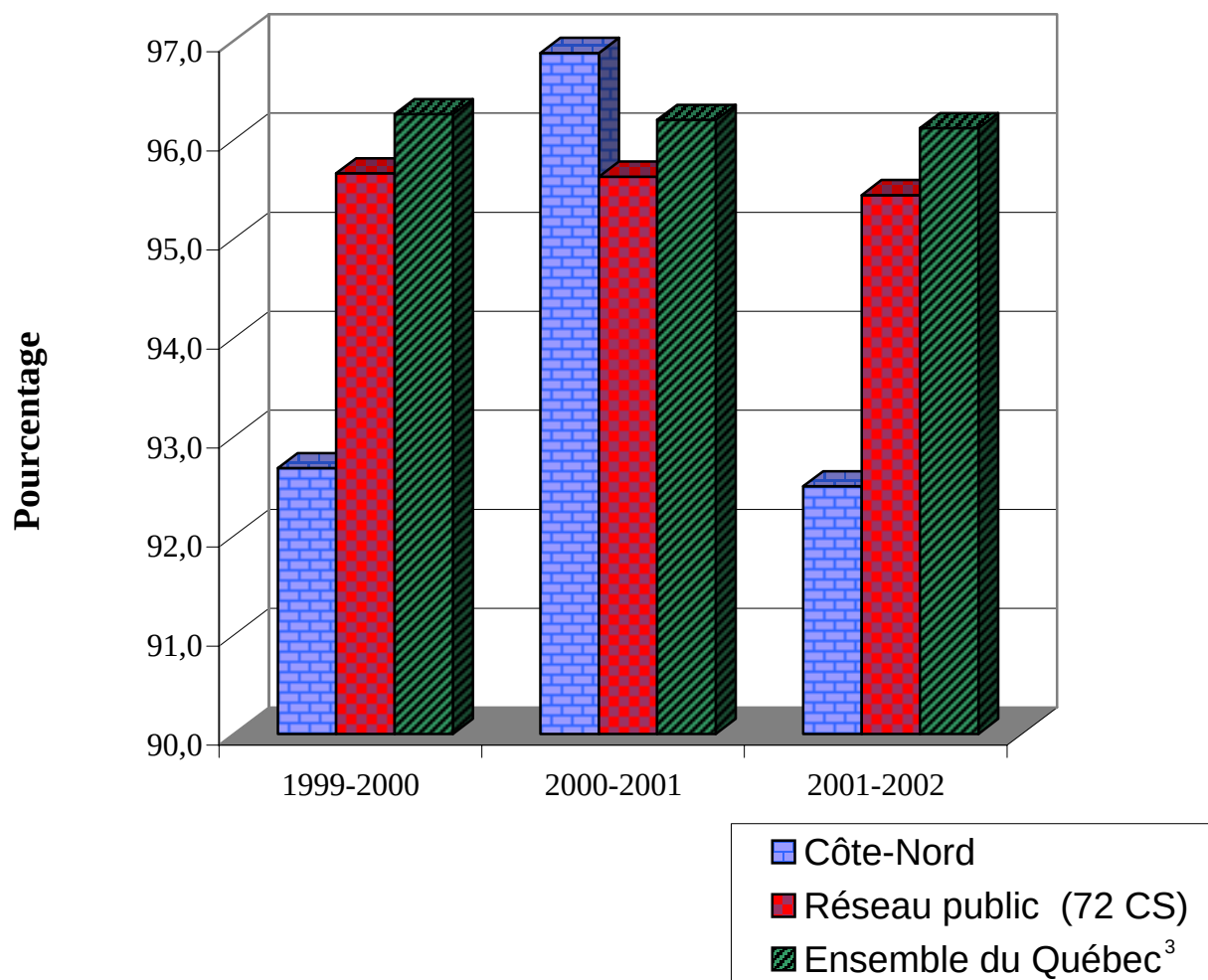
	Épreuve d'anglais, langue d'enseignement								
	1999-2000			2000-2001			2001-2002		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS du Littoral	41	38	92,7	32	31	96,9	40	37	92,5
Masculin	15	12	80,0	11	10	90,9	16	13	81,3
Féminin	26	26	100,0	21	21	100,0	24	24	100,0
CS de l'Estuaire	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
CS du Fer	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
CS de la Moyenne-Côte-Nord	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Côte-Nord²	41	38	92,7	32	31	96,9	40	37	92,5
Masculin	15	12	80,0	11	10	90,9	16	13	81,3
Féminin	26	26	100,0	21	21	100,0	24	24	100,0
Réseau public (72 CS)	6 542	6 258	95,7	6 493	6 209	95,6	6 754	6 446	95,4
Masculin	3 206	3 002	93,6	3 128	2 938	93,9	3 375	3 155	93,5
Féminin	3 336	3 256	97,6	3 365	3 271	97,2	3 379	3 291	97,4
Ensemble du Québec³	8 200	7 893	96,3	8 157	7 847	96,2	8 391	8 065	96,1
Masculin	3 979	3 760	94,5	3 894	3 688	94,7	4 151	3 921	94,5
Féminin	4 221	4 133	97,9	4 263	4 159	97,6	4 240	4 144	97,7

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation (SESAME).

GRAPHIQUE 5.5

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord², de 1999-2000 à 2001-2002



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation (SESAME).

TABLEAU 5.6

Taux d'obtention du diplôme¹, après trois années,
des nouveaux inscrits² en 1998-1999 et 1999-2000 à un programme
de formation professionnelle dans les commissions scolaires
de la région de la Côte-Nord, selon le sexe

	Nouveaux inscrits à un programme de formation professionnelle							
	1998-1999 ¹				1999-2000 ¹			
	Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme			Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme		
		Même programme	Autre programme de form. prof.	Total		Même programme	Autre programme de form. prof.	Total
	N	N	N	%	N	N	N	%
CS du Littoral	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
CS de l'Estuaire	381	255	5	68,2	323	241	6	76,5
Masculin	241	157	**	**	203	147	**	**
Féminin	140	98	**	**	120	94	**	**
CS du Fer	208	157	**	**	182	143	0	78,6
Masculin	154	120	**	**	116	98	0	84,5
Féminin	54	37	0	68,5	66	45	0	68,2
CS de la Moyenne-Côte-Nord	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Côte-Nord³	589	412	8	71,3	505	384	6	77,2
Masculin	395	277	**	**	319	245	**	**
Féminin	194	135	**	**	186	139	**	**
Ensemble du Québec⁴	39 753	27 842	1 456	73,7	36 658	26 259	653	73,4
Masculin	21 441	15 182	621	73,7	19 988	14 320	313	73,2
Féminin	18 312	12 660	835	73,7	16 670	11 939	340	73,7

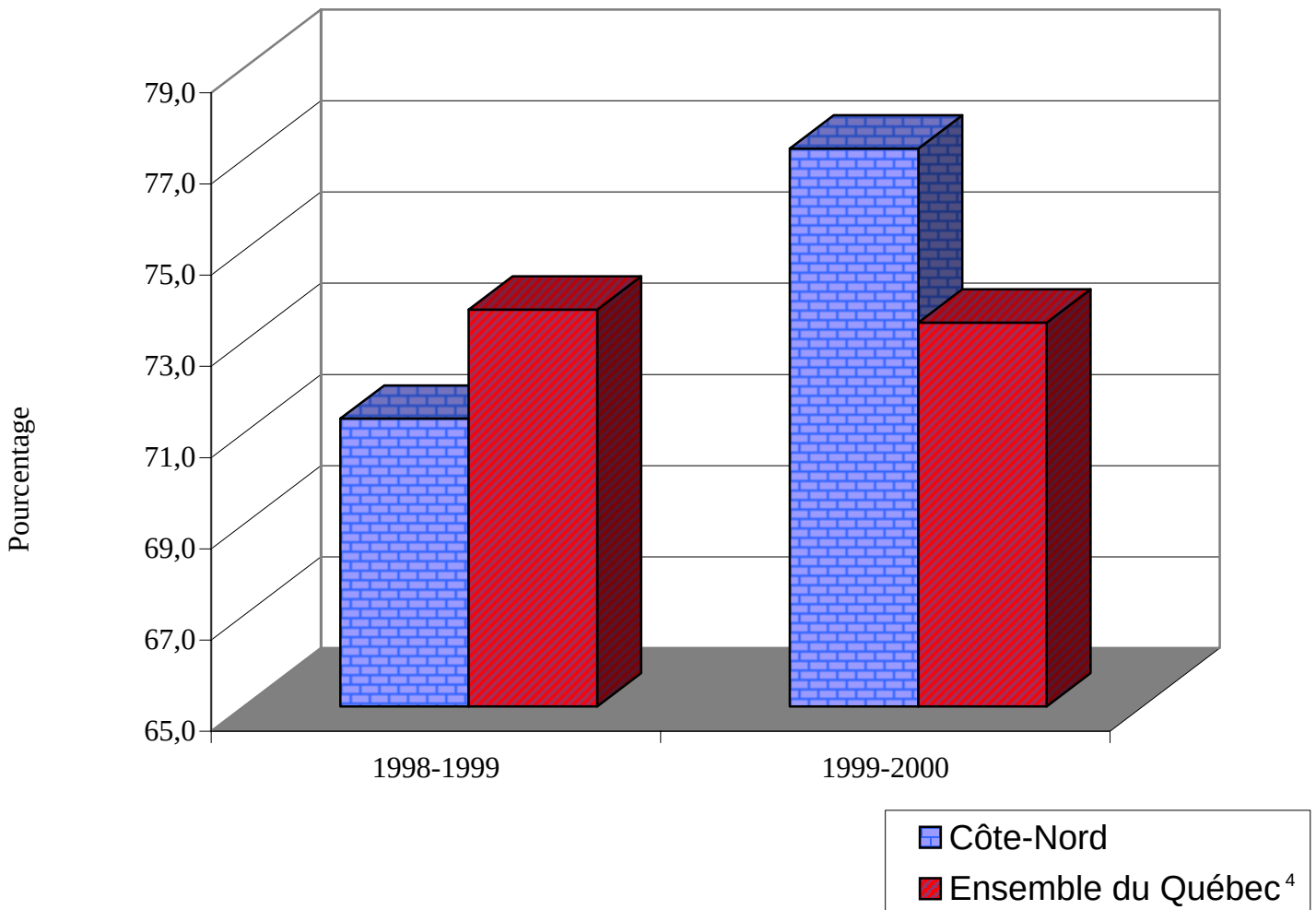
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Pour les nouveaux inscrits des deux cohortes, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, pour les élèves de la cohorte de 1998-1999, les diplômes ont été obtenus en 1998-1999, en 1999-2000 et en 2000-2001 et pour les élèves de la cohorte de 1999-2000, les diplômes ont été obtenus en 1999-2000, en 2000-2001 et, en 2001-2002.
2. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à ce même programme. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est considérée. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public et privé.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.6

Taux d'obtention du diplôme¹, après trois années,
des nouveaux inscrits² en 1998-1999 et 1999-2000 à un programme
de formation professionnelle dans les commissions scolaires
de la région de la Côte-Nord³



1. Pour les nouveaux inscrits des deux cohortes, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, pour les élèves de la cohorte de 1998-1999, les diplômes ont été obtenus en 1998-1999, en 1999-2000 et en 2000-2001 et, pour les élèves de la cohorte de 1999-2000, les diplômes ont été obtenus en 1999-2000, en 2000-2001 et en 2001-2002.
2. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à ce même programme. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est considérée. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public et privé.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 5.7

Taux d'obtention d'un diplôme par les nouveaux inscrits¹ en formation générale des adultes, au 2^e cycle du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002

	Élèves inscrits pour la première fois au secondaire 2 ^e cycle, formation générale des adultes											
	1998-1999			1999-2000			2000-2001			2001-2002		
	Total	Diplômés ²		Total	Diplômés ²		Total	Diplômés ²		Total	Diplômés ²	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS du Littoral	41	8	19,5	68	9	13,2	47	5	10,6	38	7	18,4
Masculin	8	**	**	15	0	0,0	13	**	**	16	**	**
Féminin	33	**	**	53	9	17,0	34	**	**	22	**	**
CS de l'Estuaire	79	30	38,0	54	23	42,6	95	39	41,1	86	29	33,7
Masculin	27	9	33,3	34	13	38,2	39	9	23,1	40	11	27,5
Féminin	52	21	40,4	20	10	50,0	56	30	53,6	46	18	39,1
CS du Fer	115	34	29,6	150	59	39,3	65	18	27,7	64	18	28,1
Masculin	60	21	35,0	73	29	39,7	32	7	21,9	24	**	**
Féminin	55	13	23,6	77	30	39,0	33	11	33,3	40	**	**
CS de la Moyenne-Côte-Nord	28	13	46,4	29	13	44,8	29	10	34,5	19	**	**
Masculin	21	**	**	22	**	**	**	**	**	11	**	**
Féminin	7	**	**	7	**	**	**	**	**	8	**	**
Côte-Nord³	263	85	32,3	301	104	34,6	236	72	30,5	207	58	28,0
Masculin	116	42	36,2	144	51	35,4	109	27	24,8	91	19	20,9
Féminin	147	43	29,3	157	53	33,8	127	45	35,4	116	39	33,6
Ensemble du Québec⁴	11 463	4 612	40,2	13 612	5 155	37,9	12 272	4 244	34,6	13 224	3 448	26,1
Masculin	5 959	2 243	37,6	7 030	2 507	35,7	6 411	2 002	31,2	6 761	1 607	23,8
Féminin	5 504	2 369	43,0	6 582	2 648	40,2	5 861	2 242	38,3	6 463	1 841	28,5

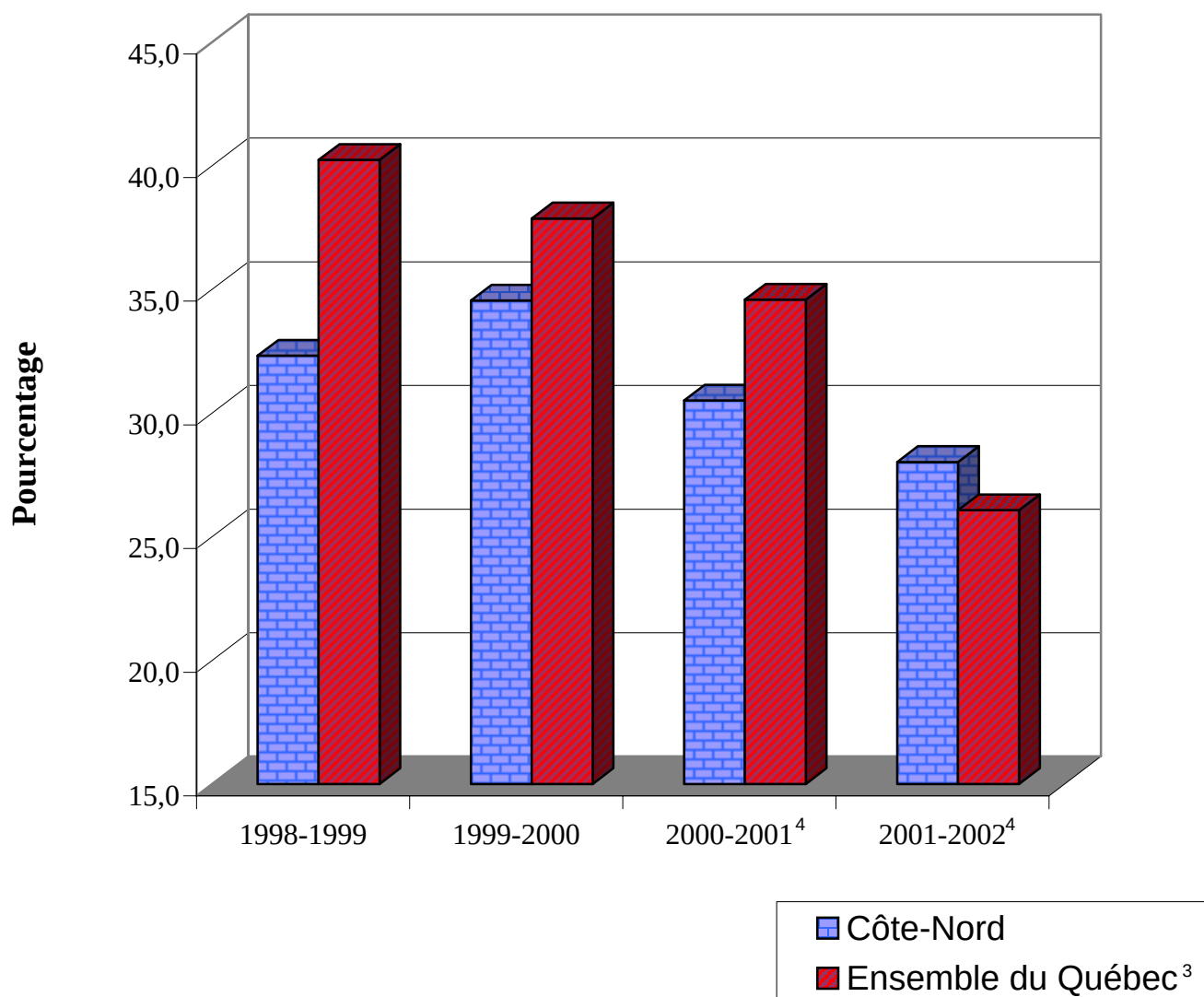
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Dans ce tableau, les nouveaux inscrits sont ceux qui sont inscrits pour la première fois au 2^e cycle du secondaire. Par exemple, un élève peut avoir été inscrit, l'année précédente, à un autre service de l'éducation des adultes.
2. Pour les nouveaux inscrits de la cohorte de 1998-1999 et de 1999-2000, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, les diplômes obtenus par les nouveaux inscrits de 1998-1999 l'ont été en 1998-1999, en 1999-2000 et en 2000-2001. Pour les nouveaux inscrits de la cohorte de 2000-2001, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de deux ans et, pour ceux de 2001-2002, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période d'un an. Par conséquent, les données des cohortes de 2000-2001 et de 2001-2002 ne sont pas comparables entre elles de même qu'avec les cohortes de 1998-1999 et 1999-2000, car le nombre d'années d'observation n'est pas le même.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.7

Taux d'obtention d'un diplôme par les nouveaux inscrits¹ en formation générale des adultes, au 2^e cycle du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord², de 1998-1999 à 2001-2002



1. Dans ce tableau, les nouveaux inscrits sont ceux qui sont inscrits pour la première fois au 2^e cycle du secondaire. Par exemple, un élève peut avoir été inscrit, l'année précédente, à un autre service de l'éducation des adultes.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.
4. Pour les nouveaux inscrits de la cohorte de 1998-1999 et de 1999-2000, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, les diplômes obtenus par les nouveaux inscrits de 1998-1999 l'ont été en 1998-1999, en 1999-2000 et en 2000-2001. Pour les nouveaux inscrits de la cohorte de 2000-2001, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de deux ans et, pour ceux de 2001-2002, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période d'un an. Par conséquent, les données des cohortes de 2000-2001 et de 2001-2002 ne sont pas comparables entre elles de même qu'avec les cohortes de 1998-1999 et 1999-2000, car le nombre d'années d'observation n'est pas le même.

TABLEAU 5.8

Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP
par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble
du réseau collégial¹ de la région de la Côte-Nord²,
selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et selon
le type de formation et le sexe, de 1996 à 1999

Cohorte d'automne ³	Type de formation ⁴	Sexe	Nouveaux inscrits au collégial ⁵	Taux global d'obtention d'un DEC ou d'une AEC ⁶		Taux d'obtention d'un DEP ⁷	
				Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)	Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)
1996	Préuniversitaire	Total	282	43,3	72,0	0,4	2,1
		Masculin	84	44,1	67,9	0,0	2,4
		Féminin	198	42,9	73,7	0,5	2,0
	Technique	Total	212	27,3	51,0	4,2	12,3
		Masculin	133	21,1	44,4	5,3	15,0
		Féminin	79	38,0	62,0	2,5	7,6
	Accueil ou transition	Total	83	4,8	24,1	4,8	15,7
		Masculin	46	0,0	15,2	4,3	21,7
		Féminin	37	10,8	35,1	5,4	8,1
	Total	Total	577	32,0	57,4	2,4	7,8
		Masculin	263	24,7	46,7	3,4	12,2
		Féminin	314	37,9	66,2	1,6	4,1
1997	Préuniversitaire	Total	266	44,8	71,4	0,0	0,8
		Masculin	101	39,6	64,4	0,0	1,0
		Féminin	165	47,8	75,8	0,0	0,6
	Technique	Total	182	30,1	59,8	4,9	7,7
		Masculin	99	13,1	48,4	7,1	10,1
		Féminin	83	50,6	73,4	2,4	4,8
	Accueil ou transition	Total	65	9,2	47,7	6,2	9,2
		Masculin	36	5,6	30,6	5,6	11,1
		Féminin	29	13,8	68,9	6,9	6,9
	Total	Total	513	35,1	64,3	2,5	4,3
		Masculin	236	23,3	52,6	3,8	6,4
		Féminin	277	45,1	74,4	1,4	2,5

1. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
2. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
3. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
4. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial.
5. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.
6. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
7. Le taux d'obtention d'un DEP précise la proportion d'élèves de la cohorte qui n'ont pas obtenu une sanction d'études collégiales (DEC ou AEC) au cours de la période d'observation indiquée mais plutôt un diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP) au cours de cette même période. Les taux d'obtention d'un DEP ne sont pas cumulatifs d'une période d'observation à la suivante; ils sont propres à chacune des deux périodes d'observation.

Source : Système CHESCO, version 2003.

TABLEAU 5.8 (Suite)

Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP
par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble
du réseau collégial¹ de la région de la Côte-Nord²,
selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et selon
le type de formation et le sexe, de 1996 à 1999

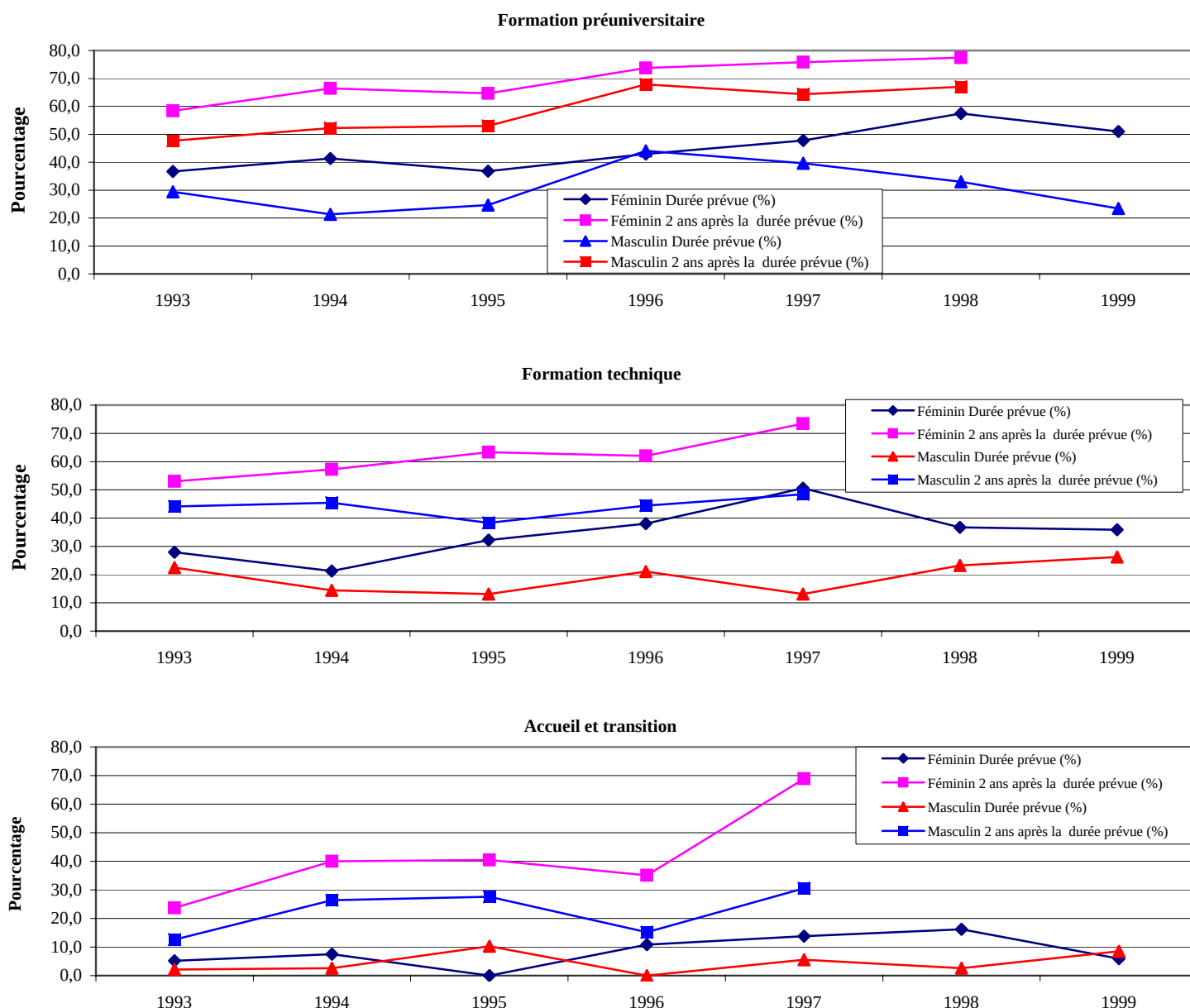
Cohorte d'automne ³	Type de formation ⁴	Sexe	Nouveaux inscrits au collégial ⁵	Taux global d'obtention d'un DEC ou d'une AEC ⁶		Taux d'obtention d'un DEP ⁷	
				Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)	Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)
1998	Préuniversitaire	Total	282	48,3	73,4	0,4	0,0
		Masculin	106	33,0	67,0	0,9	0,0
		Féminin	176	57,4	77,4	0,0	0,0
	Technique	Total	203	29,1		2,5	
		Masculin	116	23,2		1,7	
		Féminin	87	36,7		3,4	
	Accueil ou transition	Total	75	9,3		4,0	
		Masculin	38	2,6		5,3	
		Féminin	37	16,2		2,7	
	Total	Total	560	36,1		1,6	
		Masculin	260	24,2		1,9	
		Féminin	300	46,3		1,3	
1999	Préuniversitaire	Total	267	42,7		0,7	
		Masculin	81	23,4		0,0	
		Féminin	186	51,0		1,1	
	Technique	Total	151	30,4		5,3	
		Masculin	84	26,2		8,3	
		Féminin	67	35,9		1,5	
	Accueil ou transition	Total	64	7,8		4,7	
		Masculin	47	8,5		6,4	
		Féminin	17	5,9		0,0	
	Total	Total	482	34,2		2,7	
		Masculin	212	21,1		4,7	
		Féminin	270	44,4		1,1	

1. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
2. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
3. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
4. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial.
5. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.
6. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
7. Le taux d'obtention d'un DEP précise la proportion d'élèves de la cohorte qui n'ont pas obtenu une sanction d'études collégiales (DEC ou AEC) au cours de la période d'observation indiquée mais plutôt un diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP) au cours de cette même période. Les taux d'obtention d'un DEP ne sont pas cumulatifs d'une période d'observation à la suivante; ils sont propres à chacune des deux périodes d'observation.

Source : Système CHESCO, version 2003.

GRAPHIQUE 5.8

Taux d'obtention d'un DEC et d'une AEC par les nouveaux inscrits¹,
à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial²
de la région de la Côte-Nord³, selon la durée prévue et deux ans après
la durée prévue⁴, le type de formation⁵ et le sexe, de 1996 à 1999



1. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
2. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
3. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
4. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
5. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Système CHESCO, version 2003.

TABLEAU 5.9

Taux de passage à l'université¹, à l'automne 2001, des titulaires d'un DEC obtenu en 2000-2001 dans un cégep de la région de la Côte-Nord et qui fréquentent une université québécoise à temps plein comme étudiants réguliers², selon le type de formation et le sexe

Région	Type de formation	Titulaires d'un DEC obtenu en 2000-2001 Nombre	Titulaires d'un DEC obtenu en 2000-2001, inscrits à l'université comme étudiants réguliers à temps plein ² Nombre	Taux de passage à l'université à l'automne 2001 (étudiants réguliers à temps plein ²) %
Côte-Nord	PRÉUNIVERSITAIRE	183	149	81,4
	Hommes	51	44	86,3
	Femmes	132	105	79,5
	TECHNIQUE	165	10	6,1
	Hommes	82	**	**
	Femmes	83	**	**

Ensemble du Québec	PRÉUNIVERSITAIRE	20 336	15 568	76,6
	Hommes	7 551	5 809	76,9
	Femmes	12 785	9 759	76,3
	TECHNIQUE	15 317	2 627	17,2
	Hommes	6 469	1 365	21,1
	Femmes	8 848	1 262	14,3

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Seules les universités québécoises sont considérées.

2. Le statut « étudiant régulier » correspond à une personne admise à un programmes d'études menant à l'obtention d'une sanction d'études (certificat, diplôme, baccalauréat, etc.). Au 1^{er} cycle, à un trimestre donné, une personne est considérée étudier à temps plein lorsque sa charge de cours est de 12 unités ou plus. Le nombre de titulaires d'un DEC est celui du 11 septembre 2002.

Source : DRSI, MEQ, Banque des cheminements scolaires (BCS), Banque de gestion des données sur l'effectif universitaire (GDEU).